



UNION RÉGIONALE
DES PROFESSIONNELS
DE SANTÉ MÉDECINS LIBÉRAUX
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2019-2020



www.urps-med-aura.fr



Édito

Le temps passe, et cette année 2020 marque la cinquième année de la mandature actuelle.

La ministre de la Santé a prorogé de cinq mois ce mandat qui prendra fin le 31 mai 2021. Le temps du bilan de la mandature n'est pas venu mais simplement celui des 18 derniers mois.

L'URPS Médecins Libéraux Auvergne-Rhône-Alpes a voulu, comme les années précédentes, représenter les médecins libéraux en tout temps et en tout lieu, là et quand cela était nécessaire. Représenter, mais aussi les informer et les accompagner.

La médecine libérale est trop souvent ignorée par les pouvoirs publics. Sollicitée quand cela est nécessaire et oubliée ensuite. Comme si, pour beaucoup, l'hôpital était la seule référence.

Mais chaque soignant libéral, comme chaque usager, sait bien que l'hôpital n'est qu'un temps dans l'histoire de santé de chacun. Il y a un temps avant et, pour beaucoup, un temps après. Temps aussi importants que le séjour hospitalier pour que celui-ci ait du sens.

C'est bien la structuration de ce temps avant et de ce temps après qui est l'objectif de notre URPS, à travers les outils que nous donnent la loi – Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS), le RGPD, le Service d'Accès aux Soins (SAS) à venir, à travers les outils que nous construisons – les logiciels Medunion et Medunion Urgences,

le Carnet de Vaccination Électronique (CVE), le Réseau Social des Professionnels de Santé (RSPS), dans nos locaux rénovés, mais aussi ailleurs en région et à Paris pour porter haut la parole de la région AuRA. Avec, dans tout ce que nous entreprenons, le souci constant de l'interprofessionnalité.

Il est impossible de détailler ici toutes les facettes de nos actions. Vous en découvrirez la diversité en lisant ce rapport.

La pandémie de COVID-19 a montré l'importance incontournable du système de santé ambulatoire libéral. Les médias et les autorités de santé ont focalisé leurs regards sur les services de réanimation alors que plus de 80 % des patients atteints par le coronavirus ont été pris en charge par les soignants libéraux.

La mission de l'URPS Médecins est de défendre, développer, promouvoir la médecine libérale avec toute sa dimension technique et humaine. Son apport au système de soins est essentiel.

Il y a un temps avant et, pour beaucoup, un temps après.

Dr Pierre-Jean TERNAMIAN

Président de l'URPS Médecins Libéraux
Auvergne-Rhône-Alpes

&

Dr Vincent RÉBEILLÉ-BORGELLA

Secrétaire Général de l'URPS Médecins
Libéraux Auvergne-Rhône-Alpes

Les missions de l'Union régionale des professionnels de santé Médecins Libéraux

Les missions des URPS sont définies dans le décret n° 2010-585 du 2 juin 2010 relatif aux Unions régionales des professionnels de santé.

CONTRIBUER À L'ORGANISATION DE L'OFFRE DE SANTÉ RÉGIONALE

Les Unions régionales participent notamment :

- 1 À la préparation et à la mise en œuvre du projet régional de santé
- 2 À l'analyse des besoins de santé et de l'offre de soins, en vue notamment de l'élaboration du schéma régional d'organisation des soins
- 3 À l'organisation de l'exercice professionnel, notamment en ce qui concerne la permanence des soins, la continuité des soins et les nouveaux modes d'exercice
- 4 À des actions dans le domaine des soins, de la prévention, de la veille sanitaire, de la gestion des crises sanitaires, de la promotion de la santé et de l'éducation thérapeutique
- 5 À la mise en œuvre des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec les réseaux de santé, les centres de santé, les maisons de santé et les pôles de santé, ou des contrats ayant pour objet d'améliorer la qualité et la coordination des soins mentionnés à l'article L. 4135-4
- 6 Au déploiement et à l'utilisation des systèmes de communication et d'information partagés
- 7 À la mise en œuvre du développement professionnel continu

L'URPS Médecins vous présente un échantillon des actions qu'elle met en œuvre pour répondre à ses missions :

ÊTRE UN ACTEUR INCONTOURNABLE DE LA DÉMOCRATIE SANITAIRE

→ cf. pages 19 & 20

Représentant légitime des médecins libéraux, l'URPS ML participe à la Conférence régionale de santé et de l'autonomie (CRSA) et aux Conseils territoriaux de santé (CTS).

ASSURER LA PROMOTION DE LA MÉDECINE LIBÉRALE

→ cf. pages 24 à 26

L'URPS accompagne notamment les jeunes médecins, en les incitant à l'installation (journée de l'installation pour les internes en médecine générale) et en facilitant leur projet grâce à la cellule d'installation. Celle-ci s'appuie sur les études de démographie médicale portant sur la description de l'offre médicale libérale en Auvergne-Rhône-Alpes en permanence mises à jour.

Le Prix de thèse, porté par le Collège des Généralistes de l'URPS Médecins AuRA montre l'importance de la collaboration avec les quatre facultés de médecine de la région tout comme la promotion de la maîtrise de stage en troisième cycle pour toutes les spécialités.

L'URPS a développé des partenariats avec les représentants des collectivités territoriales qui s'investissent de plus en plus sur les enjeux de la démographie médicale.

Les URPS peuvent procéder à l'analyse des données agrégées nationales et régionales issues du système national d'informations inter régimes de l'Assurance maladie en rapport avec leurs missions.

- Décret n° 2015-560 du 20 mai 2015 modifiant les dispositions relatives au renouvellement des Unions régionales des professionnels de santé.
- Décret n° 2010-585 du 2 juin 2010 relatif aux Unions régionales des professionnels de santé

DÉFENDRE LA PLACE DE LA MÉDECINE LIBÉRALE DANS L'ORGANISATION TERRITORIALE

→ cf. pages 21 à 23

Les CPTS s'imposent comme l'échelon indispensable de l'organisation territoriale des soins ambulatoires. L'URPS a fait des CPTS la priorité politique de cette fin de mandature en étant un des moteurs essentiels de leur développement.

L'URPS accompagne en effet les médecins libéraux dans la mise en place de leur CPTS, sur un volet méthodologique et logistique. L'URPS établit également pour chaque projet un diagnostic afin de donner aux confrères des territoires la connaissance la plus fine possible de l'offre de soins corrélée à la réalité du territoire. Elle est enfin en interface avec les institutions pour porter la voix des libéraux promoteurs de CPTS.

Ces travaux s'effectuent aussi dans le cadre de l'inter-professionnalité avec les autres URPS de la région.

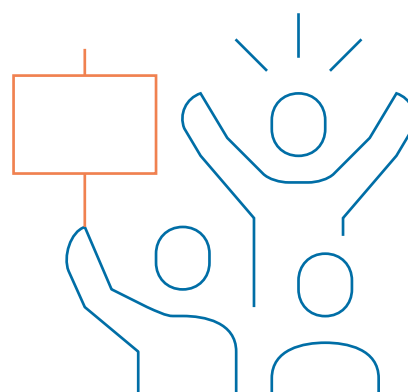
L'URPS a accompagné les médecins libéraux dans la conduite de projets d'exercice coordonné et de démarches innovantes comme des projets de MSP ou des projets d'amélioration de l'accès aux soins en ophtalmologie ou en cardiologie avec les dispositifs des délégations de tâches.

Depuis 2018, l'URPS s'est particulièrement investi dans le dispositif des innovations organisationnelles prévues par la loi de financement de la Sécurité sociale 2018 (Article 51). Il s'agit de proposer des projets dérogeant à la réglementation ou au mode de financement, et qui sont susceptibles d'améliorer l'organisation des soins.

GARANTIR L'ACCÈS AUX SOINS DES HABITANTS DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

→ cf. pages 27 & 28

- **La Permanence des soins ambulatoires (PDSA)** comme une mission essentielle à travers la révision du cahier des charges de la PDSA et sur l'implantation de Maisons médicales de garde (MMG) grâce aux travaux de sa commission spécifique.
- **L'organisation de la prise en charge des demandes de soins non programmés** devenant un sujet majeur pour la population, l'URPS a investi du temps et de l'argent pour répondre à ce défi sociétal (développement d'un outil numérique de gestion de soins non programmés ; appui aux CPTS ; collaborations avec les centres hospitaliers).
- L'URPS Médecins a anticipé **l'organisation des soins non programmés en développant son outil Medunion Urgences**, calibré pour le futur Service d'accès aux soins (SAS).



AGIR DANS LE DOMAINE DES SOINS ET DE LA PRÉVENTION

→ cf. pages 29 à 31 & 37

Son engagement sans réserve dans la gestion sanitaire de la pandémie de coronavirus en témoigne

- L'organisation de la disponibilité de plages de consultations en ambulatoire
- La participation à la gestion de la crise sanitaire avec l'ARS, l'Assurance maladie, le Conseil régional, les CHU et les grandes métropoles
- Une communication renforcée vers les confrères et vers la société
- Un site web mis à jour en temps réel
- La participation au Ségur de la santé

E-SANTÉ ET SYSTÈMES D'INFORMATION : UN CHANTIER PERMANENT POUR L'URPS

→ cf. pages 32 à 36

Dans la continuité du projet Territoire de Soins Numérique (TSN) conduit entre 2014 et 2017, l'URPS Médecins AuRA a décidé de **s'engager dans le déploiement, sur toute la région Auvergne-Rhône-Alpes, des outils expérimentés au cours de ces trois années** : le Réseau Social des Professionnels de Santé (RSPS) et le Carnet de Vaccination Électronique (CVE) grâce au Comité de pilotage e-Santé.

L'URPS Médecins a poursuivi la **mise à disposition gratuite de l'outil RSPS** auprès de tous les professionnels de santé libéraux de la région.

L'URPS a aussi investi dans un logiciel indépendant et non commercial de gestion des rendez-vous (**MEDUNION**) et un logiciel de gestion des demandes de soins non programmés (**MEDUNION URGENCES**).

L'URPS ML AuRA développe en interprofessionnel **une solution globale d'accès à des conseils en santé et des conseils médicaux**, portée par des professionnels de santé libéraux, l'Office Régional de Conseils en Santé, l'ORCS.



Logiciel indépendant de gestion des rendez-vous

Sommaire

01 pages 4 > 5

LES MISSIONS DE L'UNION RÉGIONALE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ MÉDECINS LIBÉRAUX

Contribuer à l'organisation de l'offre de santé régionale

Être un acteur incontournable de la démocratie
sanitaire

Assurer la promotion de la médecine libérale

Défendre la place de la médecine libérale dans
l'organisation territoriale

Garantir l'accès aux soins des habitants de la région
Auvergne-Rhône-Alpes

Agir dans le domaine des soins et de la prévention

e-Santé et systèmes d'information : un chantier
permanent pour l'URPS

02 pages 8 > 18

GOVERNANCE ET BILAN DES TRAVAUX

L'URPS Médecins Auvergne-Rhône-Alpes

Bilan des travaux de l'URPS

03 pages 19 > 20

PARTICIPATION AUX TRAVAUX INSTITUTIONNELS

04 pages 21 > 23

MÉDECINE LIBÉRALE ET ORGANISATION TERRITORIALE

Les CPTS, outil des libéraux pour une organisation
territoriale de la santé

URPS et dynamique interprofessionnelle

L'accompagnement des médecins libéraux dans la
conduite de projets d'exercice coordonné et de projets
innovants

05 pages 24 > 26

PROMOTION DE LA MÉDECINE LIBÉRALE

Installation des médecins libéraux

Prix de thèse

Études et démographie médicale

Actions en faveur du développement de la maîtrise
de stage

Des partenariats avec les représentants
des collectivités territoriales

06 pages 27 > 28

PERMANENCE DES SOINS AMBULATOIRES (PDSA) ET ORGANISATION DE LA DEMANDE DE SOINS NON PROGRAMMÉS

Révision du cahier des charges de la PDSA

Travaux de la Commission PDSA

L'URPS investie sur l'organisation des soins non programmés

08 pages 32 > 36

E-SANTÉ ET SYSTÈMES D'INFORMATION

Medunion et Medunion Urgences

Téléconseil

La mise à disposition gratuitement de l'outil RSPS auprès de tous les professionnels de santé libéraux de la région

L'engagement de l'URPS en faveur de la généralisation du CVE et sa mise à disposition gratuitement auprès de tous les médecins libéraux de la région

Actions de promotion en faveur du développement de la télémédecine

Le groupe de travail télémédecine mobilisé sur les sujets de sécurité

07 pages 29 > 31

ACTIONS DE L'URPS MÉDECINS DANS LE DOMAINE DES SOINS ET DE LA PRÉVENTION

Gestion de la crise sanitaire Covid-19

Séjour de la santé

09 pages 37 > 38

COMMUNICATION DES ACTIONS DE L'URPS MÉDECINS AURA

10 page 39

LES NOUVEAUX LOCAUX DE L'URPS MÉDECINS AURA

Gouvernance & bilan des travaux

Les Unions Régionales des Professionnels de Santé (URPS) Médecins représentent et accompagnent les médecins libéraux de chaque région. Les URPS Médecins ont été créées dans le cadre de la Loi Hôpital Patients Santé Territoires le 2 juin 2010. Leur but est de faire le lien entre les institutions et les médecins libéraux.

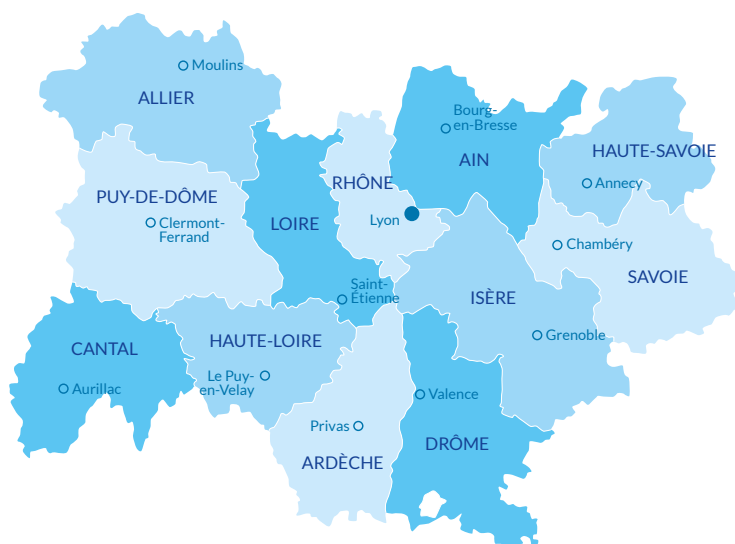
La Région Auvergne-Rhône-Alpes

est la **2^e région** de France

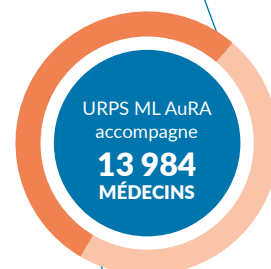
avec **12** départements

et **8 032 377** habitants

L'URPS MÉDECINS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Environ **53 %** sont des médecins généralistes



Environ **47 %** sont des médecins d'autres spécialités

//// L'URPS Médecins AuRA est composée

- D'une Assemblée Générale
- D'un Bureau
- De trois Collèges
 - Collège 1 :** 40 médecins généralistes
 - Collège 2 :** 11 médecins spécialistes travaillant sur plateaux techniques
 - Collège 3 :** 29 médecins des autres spécialités médicales

À partir de juin 2021, le nouveau décret prévoit deux Collèges. Le Collège 1 pour la médecine générale et le Collège 2 pour les autres spécialités.

→ Décret n° 2017-886 du 9 mai 2017 modifiant les dispositions relatives aux Unions régionales des professionnels de santé

La région Auvergne-Rhône-Alpes reste attractive pour la médecine libérale ce qui est encourageant pour la continuité de nos actions en faveur de l'installation.

6 COMMISSIONS DE TRAVAIL

- Permanence des soins ambulatoires
- Organisation & offre de soins
- Communication et informations juridiques
- Santé publique
- Médecins libéraux en établissements
- Systèmes d'information



UNE COMMISSION DE CONTRÔLE qui veille à la bonne utilisation des cotisations des médecins libéraux

80 MEMBRES ÉLUS DE L'URPS MÉDECINS
LIBÉRAUX AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



**DR Jean-Charles
AGNIEL**

Médecin généraliste
à LYON (69)



**DR Didier
ANNE**

Médecin généraliste
à LYON (69)



**DR Sophie
BARROIS**

Pédiatre
à LYON (69)



**DR Soizic
BAUCHER**

Gynécologue obstétricien
à ÉCULLY (69)



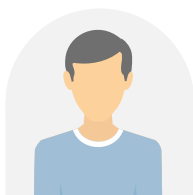
**DR Karim
BERKANI**

Pneumologue
à ARGONAY (74)



**DR Pascal
BESSE**

Pédiatre
à LYON (69)



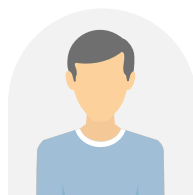
**DR Jean-Pierre
BINON**

Cardiologue
à DESERTINES (03)



**DR Stéphanie
BLACHON**

Médecin généraliste
à AIX-LES-BAINS (73)



**DR Frédéric
BOCQUERAZ**

Chirurgien urologue
à ÉCHIROLLES (38)



**DR Maryvonne
BOUCHARD**

Endocrinologue
à ÉCULLY (69)



**DR Pascal
BRÉGÈRE**

Anesthésiste-Réanimateur
à SAINT-ÉTIENNE (42)



**DR Laurent
BUISSON**

Chirurgien orthopédiste
à CHALLES-LES-EAUX (73)



**DR Alain
CARILLION**

Médecin généraliste
à BOURG-SAINT-ANDÉOL
(07)



**DR Patrick
CARLIOZ**

3^e Vice-Président
Chirurgien infantile
à ÉCULLY (69)



**DR Evelyne
CHARTIER**

Médecin généraliste
à CHAMALIÈRES (63)



**DR François
DANET**

Psychiatre
à LYON (69)



**DR Pascale
DARBON**

Dermatologue
à LYON (69)



**DR Nicolas
DERAIN**

Médecin généraliste
à SAINT-ALBAN-LEYSSE (73)



**DR Véronique
DESIGNES**

Pédiatre
à CHAMALIÈRES (63)



**DR Isabelle
DOMENECH-BONET**

Médecin généraliste
à AVERMES (03)



**Dr Agnès
DUQUESNE**

Pédiatre
à LYON (69)



**Dr Pascal
DUREAU**

Médecin généraliste
à VÉNISSIEUX (69)



**Dr Bruno
EICHENLAUB**

Radiologue
à ÉCULLY (69)



**Dr Jean-Pierre
ENRIONE-THORRAND**

Médecin généraliste
à MEYLAN (38)



**Dr Sylvie
FILLEY-BERNARD**

Anesthésiste-Réanimateur
à ARNAS (69)



**Dr Étienne
FOURQUET**

Anesthésiste-Réanimateur
à ÉCULLY (69)



**Dr Alain
FRANÇOIS**

Radiologue à SAINTE-
COLOMBE-LES-VIENNE (69)



**Dr Yannick
FREZET**

2^e Vice-Président
Médecin généraliste
à RIVE-DE-GIER (42)



**Dr Marcel GARRIGOU-
GRANDCHAMP**

Médecin généraliste
à LYON (69)



**Dr Claire
GAULTIER**

Médecin généraliste
à SAINT-ÉTIENNE (42)



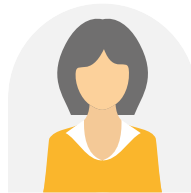
**Dr Charlotte
GINET**

Médecin généraliste
à TAIN-L'HERMITAGE (26)



**Dr Mickaël
GOLOSETTI**

Médecin généraliste
à MONTMÉLIAN (73)



**Dr Frédérique
GUERLAY**

Psychiatre
à LYON (69)



**Dr Charles-Henry
GUEZ**

Médecin généraliste
à SAINTE-FOY-LES-LYON (69)



**Dr Colette
GUILLAUBEY**

Anatomo-cyto-pathologiste
à SAINT-ÉTIENNE (42)



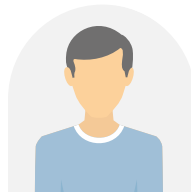
**Dr Jean-Louis
GUILLON**

Pédiatre
à GRENOBLE (38)



**Dr Frédéric
HERLEMONT**

Oto-Rhino-Laryngologiste
à DÉCINES (69)



**Dr Michel
HORVATH**

Médecin généraliste
à ANNEMASSE (74)



**Dr Lucie
JAFALIAN-PAGÈS**

Pédiatre
à RIORGES (42)



**Dr Pascal
JALLON**

Médecin généraliste
à MEYLAN (38)



**Dr Emmanuel
JOCTEUR-MONROZIER**

Médecin généraliste
à ANNECY (74)



**Dr Sinot
KHIM**

Médecin généraliste
à SAINT MONTAN (07)



**Dr Yves-Pierre
KOSOVSKY**

Psychiatre
à VILLEURBANNE (69)



**Dr René-Pierre
LABARRIÈRE**

Médecin généraliste
à ANNECY LE VIEUX (74)



**Dr Christian
LANDON**

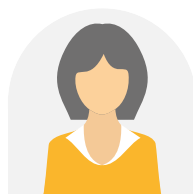
Médecin généraliste
à CLERMONT-FERRAND (63)



**Dr Florence
LAPICA**
Médecin généraliste
à LYON (69)



**Dr Agnès
LAVILLE**
Médecin généraliste
à SIMANDRES (69)



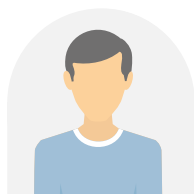
**Dr Cécile
LECOLLIER**
Médecin généraliste
à CHARNOZ-SUR-AIN (01)



**Dr Didier
LEGEAIS**
Chirurgien urologue
à GRENOBLE (38)



**Dr Philippe
LEYNAUD**
Ophtalmologiste
à LYON (69)



**Dr Vincent
LIBOUREL**
Médecin généraliste
à ÉCULLY (69)



**Dr David
MACHEDA**
Trésorier
Médecin généraliste
à CRANVES-SALES (74)



**Dr Pascal
MÉTOIS**
Chirurgien général
au PUY-EN-VELAY (43)



**Dr Yves
MINO-VERCELLIS**
Radiologue à CHATILLON-
SUR-CHALARONNE (01)



**Dr Pascale
MIRAKIAN**
Gynécologue endocrinologue
à LYON (69)



**Dr Patrick
MONTANIER**
Médecin généraliste
à LE ROUGET (15)



**Dr Jean-Claude
MONTIGNY**
Psychiatre
à ANNECY (74)



**Dr Bernard
MORAND**
Rhumatologue
à ROANNE (42)



**Dr Laurent
MORASZ**
Psychiatre
à LYON (69)



**Dr Laurence
NAHON**
Médecin généraliste
à SAINT-JORIOZ (74)



**Dr Béatrice
PAQUIER**
Anesthésiste-Réanimateur
à LYON (69)



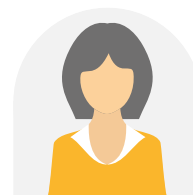
**Dr Pierre
PÉGOURIÉ**
1^{er} Secrétaire adjoint
Ophtalmologiste
à RIVES-SUR-FURE (38)



**Dr Charles
PENCZ**
Médecin généraliste à
GRÉZIEU-LA-VARENNE (69)



**Dr Gilles
PERRIN**
Médecin généraliste
à GRENOBLE (38)



**Dr Anne
PIOLLET**
Pédiatre
à CHAMALIÈRES (63)



**Dr Roland
RABEYRIN**
1^{er} Vice-Président
Médecin généraliste
au PUY-EN-VELAY (43)



**Dr Vincent
RÉBEILLÉ-BORGELLA**
Secrétaire Général
Médecin généraliste
à LYON (69)



**Dr Christian
ROMANET**
Ophtalmologiste
à ANNECY (74)



**Dr Louis-Pierre
ROSATI**
Médecine physique et de
réadaptation à GANNAT (03)



**Dr Jean-Antoine
ROSATI**
Médecin généraliste
à CHANTELLE (03)



Dr Laure ROUGÉ

Médecin généraliste
à GANNAT (03)



Dr Fabien RUAUD

Médecin généraliste
à LE CENDRE (63)



Dr Christine SAUVAIRE

Médecin généraliste
à CHAMBÉRY (73)



Dr Jean STAGNARA

Pédiatre
à LYON (69)



Dr Karim TABET

Médecin généraliste
à VALENCE (26)



Dr Eric TEIL

Trésorier adjoint
Radiologue
à CHAMBÉRY (73)



Dr Pierre-Jean TERNAMIAN

Président de l'URPS
Médecins Libéraux
Auvergne-Rhône-Alpes
Radiologue à LYON (69)



Dr Fabien TEYSSONNEYRE

Médecin généraliste
à COUBON (43)



Dr Catherine THOMAS

Médecin généraliste
à VIC-LE-COMTE (63)



Dr Michel TILL

Médecin généraliste
à LYON (69)

//// Membres du Bureau

- **Dr Pierre-Jean TERNAMIAN**
Président de l'URPS ML AuRA
Radiologue à LYON (69)
- **Dr Roland RABEYRIN**
1^{er} Vice-Président
Médecin généraliste au PUY-EN-VELAY (43)
- **Dr Yannick FREZET**
2^e Vice-Président
Médecin généraliste à RIVE-DE-GIER (42)
- **Dr David MACHEDA**
Trésorier
Médecin généraliste à CRANVES-SALES (74)
- **Dr Eric TEIL**
Trésorier adjoint
Radiologue à Chambéry (73)
- **Dr Vincent RÉBEILLÉ-BORGELLA**
Secrétaire Général
Médecin généraliste à LYON (69)
- **Dr Pierre PÉGOURIÉ**
1^{er} Secrétaire adjoint
Ophtalmologiste à RIVES-SUR-FURE (38)
- **Dr Patrick CARLIOZ**
3^e Vice-Président et 2^e Secrétaire adjoint
Chirurgien infantile à ÉCULLY (69)

//// Invités permanents du Bureau

- **Dr Pascale DARBON**
Dermatologue à LYON (69)
- **Dr Pascal DUREAU**
Médecin généraliste à VÉNISSIEUX (69)
- **Dr Jean-Pierre ENRIONE-THORRAND**
Médecin généraliste à MEYLAN (38)
- **Dr Sylvie FILLEY-BERNARD**
Anesthésiste-Réanimateur à ARNAS (69)
- **Dr Alain FRANÇOIS**
Radiologue à SAINTE-COLOMBE-LES-VIENNE (69)
- **Dr Marcel GARRIGOU-GRANDCHAMP**
Médecin généraliste à LYON (69)
- **Dr Florence LAPICA**
Médecin généraliste à LYON (69)
- **Dr Jean STAGNARA**
Pédiatre à LYON (69)

//// Coordonnateurs de Collèges

Collège des Généralistes

- **Dr Florence LAPICA**
Coordinatrice
Médecin généraliste à LYON (69)
- **Dr René-Pierre LABARRIÈRE**
Coordonnateur adjoint
Médecin généraliste à ANNECY LE VIEUX (74)
- **Dr Patrick MONTANIER**
Coordonnateur adjoint
Médecin généraliste à LE ROUGET (15)
- **Dr Jean-Antoine ROSATI**
Coordonnateur adjoint
Médecin généraliste à CHANTELLE (03)

Collège des médecins spécialistes des plateaux techniques

- **Dr Sylvie FILLEY-BERNARD**
Coordinatrice
Anesthésiste-Réanimateur à ARNAS (69)
- **Dr Étienne FOURQUET**
Coordonnateur adjoint
Anesthésiste-Réanimateur à ÉCULLY (69)

Collège des médecins des autres spécialités médicales

- **Dr Alain FRANÇOIS**
Coordonnateur
Radiologue à SAINTE-COLOMBE-LES-VIENNE (69)
- **Dr Pascale DARBON**
Coordinatrice adjointe
Dermatologue à LYON (69)
- **Dr Jean STAGNARA**
Coordonnateur adjoint
Pédiatre à LYON (69)

//// Responsables des Commissions

Commission Permanence des soins ambulatoires

- **Dr Alain CARILLION**
Médecin généraliste à BOURG-SAINT-ANDÉOL (07)
- **Dr David MACHEDA**
Médecin généraliste à CRANVES-SALES (74)
- **Dr Jean-Antoine ROSATI**
Médecin généraliste à CHANTELLE (03)

Commission des Médecins libéraux en établissements

- **Dr Sylvie FILLEY-BERNARD**
Anesthésiste-Réanimateur à ARNAS (69)
- **Dr Alain FRANÇOIS**
Radiologue à SAINTE-COLOMBE-LES-VIENNE (69)

Commission Organisation et offre de soins

- **Dr Étienne FOURQUET**
Anesthésiste-Réanimateur à ÉCULLY (69)
- **Dr Christian LANDON**
Médecin généraliste à CLERMONT-FERRAND (63)

Commission Santé publique

- **Dr Yves-Pierre KOSOVSKY**
Psychiatre à LYON (69)
- **Dr Agnès LAVILLE**
Médecin généraliste à SIMANDRES (69)
- **Dr Patrick MONTANIER**
Médecin généraliste à LE ROUGET (15)

Commission Systèmes d'information

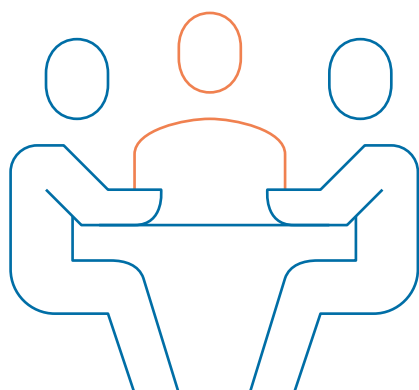
- **Dr Didier ANNE**
Médecin généraliste à LYON (69)
- **Dr Patrick CARLIOZ**
Chirurgien infantile à ÉCULLY (69)
- **Dr Gilles PERRIN**
Médecin généraliste à GRENOBLE (38)

Commission Communication et informations juridiques

- **Dr Charles PENCZ**
Médecin généraliste à GRÉZIEU-LA-VARENNE (69)

Commission de contrôle

- **Dr Yves MINO-VERCELLIS**
Radiologue à CHATILLON-SUR-CHALARONNE (01)



L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE



Une équipe administrative qui **intervient en support des projets de l'URPS Médecins**



Aurélie KERBOUA
Directrice administrative



Catherine BERNARD
Directrice des projets



Nina BLANOT
Chargée de projets



Estelle CHIRUGIEN
Pôle Communication



Bernadette DA SILVA
Pôle Secrétariat



Liliane LARRIEU
Pôle Études & enquêtes



Dominique MOCHON
Pôle Secrétariat



Martine RANC
Pôle Secrétariat



Roseline VERCHER
Pôle Comptabilité

//// Assemblées générales



Sur l'exercice 2019, l'URPS Médecins a tenu **trois assemblées générales** :



- **En 2018** une demi-journée a été consacrée au RSPS, à Medunion et Medunion Urgences, Ma Santé 2022 et les CPTS, ainsi que les démarches pour la promotion de la médecine libérale.
- **L'Assemblée Générale de juin 2019** a permis de faire un point sur les actions de l'année en cours et le vote d'un emprunt pour le dépassement du budget des travaux du siège.



LE SAVIEZ-VOUS ?

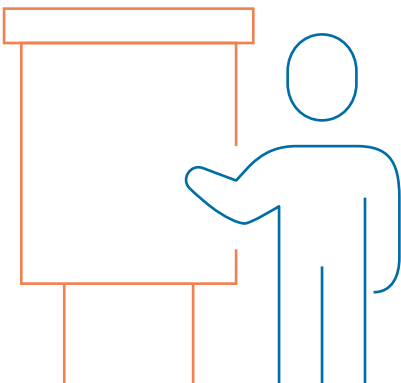
Les Assemblées générales qui ont lieu en décembre sont dédiées à l'arrêté des comptes et la présentation des axes stratégiques de l'URPS Médecins AuRA.

//// Bureau

Les élus du Bureau se réunissent au minimum **une fois par mois**.

En 2019 et au premier semestre 2020, le Bureau a tenu :

- 23** réunions ordinaires
- 2** réunions dédiées aux **Bilans et aux orientations stratégiques**
- 1** Bureau **spécial Ségur de la santé**



//// Coordinations administratives

Pour son bon fonctionnement interne, les élus et le personnel administratif ont tenu une réunion de coordination administrative **chaque semaine**.

COLLÈGE 1

Médecins Généralistes

GRUPE DE TRAVAIL « JEUNES INSTALLÉS »

constitué de six élus : les Drs E. Chartier – Y. Frezet – F. Lapica – A. Laville – D. Macheda – C. Thomas

Il s'occupe de La journée d'entrée dans la vie professionnelle : cette journée est organisée depuis de nombreuses années et est très appréciée.

Le 4 octobre 2018, une réunion a été organisée à Saint-Étienne, en présence du CDOM de la Loire, a accueilli 44 participants.

Le 12 septembre 2019, la réunion à Lyon, avec des représentants de la CPAM et du CDOM du Rhône, a accueilli 69 participants.

→ La prochaine réunion est prévue le **3 septembre 2020 à Lyon.**

ACCUEIL DES JEUNES INSTALLÉS

Cellule installation

Les élus ont, entre le 1^{er} octobre 2018 et le 30 juin 2020, renseigné 26 futurs installés soit lors d'un rendez-vous physique, en visioconférence ou en transmettant les informations nécessaires pour une installation. Les médecins qui souhaitent s'installer ont généralement un projet avancé et recherchent des informations très précises.

→ Les retours sont très positifs et confirment que l'aide apportée leur est précieuse. Certains se sont installés depuis leur rendez-vous, d'autres ont des projets très avancés.

GRUPE DE TRAVAIL « PRIX DE THÈSE »

constitué de 13 membres dont quatre représentants des Facultés et neuf élus : Drs P. Dureau – C. Landon – F. Lapica – V. Rébeillé-Borgella – L. Rougé – C. Sauvage – C. Thomas – M. Till – S. Khim

Chaque année, des Prix de thèse en médecine générale sont remis.

→ Cette année, **18 thèses ont été reçues** pour participer au Prix de Thèse 2019 (Thèses soutenues en 2018) et **5 Prix de 1000 € ont été attribués.**

GRUPE DE TRAVAIL « AIDE AUX THÉSARDS »

constitué de cinq élus : Drs J.-P. Enrione-Thorrand – C. Pencz – C. Thomas – M. Till – V. Rébeillé-Borgella

Dans le cadre du travail de thèse d'internes en AuRA et, afin de ne pas encombrer les messageries des médecins, **une sélection d'un questionnaire par mois est réalisée et envoyée.**

Le choix est fait par les élus participants au groupe de travail. Il peut arriver que deux envois soient effectués le même mois s'ils ne sont pas destinés aux médecins des mêmes départements.

→ **77 demandes d'aides** ont été reçues et **30 questionnaires** ont été sélectionnés.

GRUPE DE TRAVAIL « FORMATION DES SECRÉTAIRES MÉDICALES »

constitué de onze élus : Drs E. Chartier – P. Dureau – Y. Frezet – C. Guez – R.-P. Labarrière – F. Lapica – D. Macheda – G. Perrin – L. Rougé – K. Tabet – M. Till

La société Aptitude Formation a mis en place une formation spécifique pour les secrétaires de cabinet médical sur le thème de l'accueil et de la communication en milieu médical. Cette formation est prise en charge par la formation continue. L'URPS Médecins AuRA coordonne la mise en place de cette formation avec la structure de formation.

Neuf sessions de formation ont été effectuées entre octobre 2018 et juin 2020 :

- Les 10 et 11 octobre 2018 à Annecy : 10 participants
- Les 27 et 28 mars 2019 à Grenoble : 16 participants
- Les 3 et 4 avril 2019 à Bourg en Bresse : 6 participants
- Les 22 et 23 mai 2019 à Saint-Étienne : 16 participants
- Les 3 et 4 juillet 2019 à Roanne : 9 participants
- Les 29 et 30 août 2019 à Lyon : 10 participants
- Les 2 et 3 octobre 2019 à Annecy : 6 participants
- Les 22 et 23 janvier 2020 à Clermont-Ferrand : 8 participants
- Les 12 et 13 février 2020 à Valence : 11 participants

→ Le groupe de travail envisage de mettre en place **une formation destinée aux assistants médicaux.**

→ Il travaille également à la mise en place d'**une formation spécifique pour les secrétaires médicales sur les outils numériques du SISRA**, et notamment à l'organisation des rendez-vous pour la téléconsultation. Le GCSSARA a réagi très vite à ce projet avec la mise en place d'une e-Formation et d'un guide pratique, disponibles sur le site de l'URPS Médecins AuRA.



3 réunions en 2019

les 31 janvier,
26 juin
et 11 décembre.



**3 réunions
en 2019**
les 14 février,
26 juin et
11 décembre

COLLÈGE 3

Autres Médecins Spécialistes

GRUPE DE TRAVAIL « TÉLÉMÉDECINE »

constitué de 9 élus : Drs P. Darbon – A. François – M. Garrigou-Grandchamp – C. Guillaubey – Y. Mino-Vercellis – P. Pégourié – C. Pencz – J. Stagnara – E. Teil

Six réunions ont eu lieu en 2019.

Le GT Télémedecine poursuit son travail sur les sujets de télémedecine en médecine générale, dermatologie (projet de télé-expertise), ophtalmologie, mais aussi sur la télé-consultation, le télé-suivi, et le télé-conseil en urgence chez l'enfant. Ce groupe de travail a organisé un second colloque sur la cybersécurité et le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) à destination des médecins libéraux en juin 2019 dans les locaux d'Aubière. Le Groupe de Travail Télémedecine reste très mobilisé sur les sujets de sécurité informatique.

GRUPE DE TRAVAIL « PSYCHIATRES »

constitué de cinq élus : Drs F. Danet – F. Guerlay – Y.-P. Kossovsky – J.-C. Montigny – L. Morasz

Suite à l'étude pour faire connaître la pratique des psychiatres effectuée en 2017/2018, une communication a été faite auprès des institutions et société savante.

Début 2020, le groupe a entrepris un travail sur la réforme des autorisations en psychiatrie et envisageait un colloque sur le thème « La psychiatrie de demain, quelle perspective de la pratique du psychiatre dans le cadre des nouvelles autorisations ». Projet mis en suspend pour cause de crise sanitaire.

L'étude a permis de mettre en évidence la prise en charge de cas complexes par les psychiatres libéraux en ville :

36% des patients pris en charge sont en ALD psychiatrique

46% des patients ont plusieurs antécédents

COLLÈGE 2

Médecins spécialistes travaillant sur plateaux techniques

ÉTUDE MÉDICO-ÉCONOMIQUE SUR CHIRURGIE AMBULATOIRE

Participation à la 3^e partie de l'étude de la chirurgie ambulatoire qui sera basée sur la mise en place d'un logiciel de *micro-costing*, permettant de calculer le coût réel de la réalisation des actes chirurgicaux effectués en ambulatoire et de le comparer aux recettes perçues.

GRUPE DE TRAVAIL « DÉLÉGATION DE TÂCHES »

constitué de 7 élus : Drs P. Darbon – C. Guillaubey – J.-L. Guillon – J.-C. Montigny – P. Pégourié – J. Stagnara – E. Teil

L'article 51 de la loi HPST du 21 juillet 2009 permet la mise en place, à titre dérogatoire et à l'initiative des professionnels sur le terrain, de transferts d'actes ou d'activités de soins et de réorganisations des modes d'intervention auprès des patients. Ces initiatives locales prennent la forme d'un protocole de coopération qui est transmis à l'ARS. Cette dernière vérifie la cohérence du projet avec le besoin de santé régional, avant de le soumettre à la validation de la HAS.

GRUPE DE TRAVAIL « MAÎTRES DE STAGE POUR LES SPÉCIALISTES »

constitué de 10 élus : Drs S. Barrois – J.-P. Binon – P. Brégère – S. Filley-Bernard – A. François – C. Guillaubey – J.-L. Guillon – Y.-P. Kossovsky – P. Pégourié – J. Stagnara

Ce groupe œuvre pour le développement de la maîtrise de stage chez les spécialistes.

Il a notamment organisé plusieurs formations pour devenir maître de stage :

- **Formation des 27 et 28 septembre 2019 :**
22 participants
9 cardiologues – 2 chirurgiens généraux – 1 chirurgien plasticien – 1 dermatologue – 1 endocrinologue – 1 gastro-entérologue – 2 ORL – 2 psychiatres – 1 radiologue – 2 rhumatologues
- **Formation des 13 et 14 décembre 2019 :**
15 participants
1 anesthésiste – 1 chirurgien orthopédiste – 1 chirurgien urologue – 1 dermatologue – 2 endocrinologues – 1 gynécologue – 1 hépato-entérologue – 1 médecin nucléaire – 2 ophtalmologues – 2 ORL – 1 radiologue – 1 radiothérapeute

→ Prochaine formation
Vendredi 23 et Samedi 24 octobre 2020

→ Session de niveau 2
Jeudi 6 novembre 2020 à l'URPS :
pédiatres et médecins (hors MG) formés lors des dernières sessions à Lyon et Orléans



**3 réunions
en 2019**
les 30 janvier,
26 juin et
11 décembre

Le 15 décembre 2018 : départ à la retraite

Le Collège 3 a honoré le départ à la retraite du Dr Gilbert Lhoste, médecin psychiatre exerçant à Clermont-Ferrand et coordonnateur du Collège 3, autour d'un pot à l'occasion de l'Assemblée générale de l'URPS Médecins dans les locaux d'Aubière.

Le 30 janvier 2019 : élection du nouveau coordonnateur

Le Dr Alain François, médecin Radiologue à Ste Colombe-les-Vienne (69), Il est accompagné des Docteurs Darbon et Stagnara, coordonnateurs adjoints.

GRUPE DE TRAVAIL « PÉDIATRES »

constitué de 9 élus : Drs S. Barrois – P. Besse – M. Bouchard – V. Desvignes – A. Duquesne – J.-L. Guillon – L. Jafalian-Pagès – A. Piollet – J. Stagnara

Pédiatrie en Drôme-Ardèche

Participation financière à la création du site www.ped-a.fr, co-financé par le Conseil départemental de l'Ardèche.



→ Ce site d'informations cible des enfants et des accompagnants. L'objectif premier est de **promouvoir et d'optimiser la santé de l'enfant en Drôme-Ardèche par une communication auprès des parents et des professionnels de santé.**

Couverture Vaccinale : 5 nouvelles vignettes ont été diffusées



*Le pouvoir de se protéger
et protéger les autres*

Le GT Pédiatres a souhaité poursuivre les travaux initiés par le partenariat entre COURLYGONES, les HCL et l'ARS qui avait pour objet la création et la diffusion de conseils pédiatriques à destination des parents. L'Office Régional de Conseils de Santé en Auvergne-Rhône-Alpes (ORCS AuRA) a été mis en place en partenariat avec les autres URPS AuRA pour permettre d'organiser, auprès du grand public, l'accès à des conseils en santé, des conseils médicaux scientifiquement validés, par l'intermédiaire de professionnels de santé volontaires.

→ L'association contribue par son action, à **l'amélioration de l'accès aux soins et à une bonne utilisation du système de santé.**

Dépistages et repérages des 0-6 ans :

Dans le cadre du PRS (Projet Régional de Santé), l'ARS a mis en place un projet **permettant à tous les enfants d'une zone test (Roanne) de bénéficier d'un dépistage des troubles de l'apprentissage entre 0 et 6 ans**. Une boîte à outils composée d'épreuves ludiques permet de dépister ces troubles. Ce projet est coordonné par les médecins de ville, avec la médecine scolaire et la PMI. L'URPS Médecins s'est fortement impliquée, aux côtés de plusieurs acteurs dont les PMI et l'Académie, dans le chantier « Soutien et coordination des professionnels pour les dépistages et repérages des 0-6 ans ».

Élus impliqués : Drs J. Stagnara – Y. Frezet – L. Jafalian-Pagès

- L'ARS a désigné la ville de Roanne comme territoire test. Cette expérimentation est portée par l'ASSOCIATION DÉFI ROANNAISE dirigée par le Dr Lisa Otton.
- Le 5 septembre 2019, 25 médecins volontaires ont été formés à l'utilisation de la mallette de dépistage.
- Seuls 15 bilans ont pu être réalisés sur le Roannais entre décembre 2019 et mi-mars 2020, stoppés par le confinement.
- La crise sanitaire a provoqué la perte de vue d'une cinquantaine d'enfants repérés.

*LA FIÈVRE N'EST PAS UNE MALADIE
Pas de panique*



Observez, agissez, surveillez

Vignettes réalisées par l'illustratrice Jane-Marie Besse

Participation aux travaux institutionnels

L'URPS Médecins est un acteur incontournable des instances de démocratie sanitaire. Les élus, au travers de leurs interventions, défendent les intérêts des médecins libéraux et apportent leurs contributions à l'élaboration de la politique régionale de santé.



Des réunions avec le Directeur de l'Offre de Soins de l'ARS ont également lieu tous les deux mois pour permettre de défendre les intérêts de la médecine libérale dans les projets conduits par l'ARS. Ces contacts réguliers permettent d'intervenir plus rapidement et, à l'ARS, de mieux prendre en compte la vision de la médecine libérale.

PARTICIPATION DES ÉLUS DE L'URPS AUX INSTANCES DE DÉMOCRATIE SANITAIRE

//// La CRSA Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie

Cette conférence est chargée de recueillir l'avis des représentants du monde de la santé (professionnels, représentants des usagers, élus...) sur les grands projets relatifs à l'organisation des soins et l'organisation du système de santé régional.

Les élus ont participé à la CRSA, entre octobre 2018 et juin 2020 :

6 Assemblées plénières

= au moins 1 représentant à chaque réunion

19 Réunions de la Commission permanente

= 17 participations

15 Réunions de la Commission Offre de soins

= 15 participations

Ces réunions faisaient l'objet d'une préparation systématique entre les élus et le délégué régional de la FHF, Monsieur Serge MALACCHINA

13 Réunions de la Commission Médico-sociale

= 4 participations

8 Réunions de la Commission Prévention

= 5 participations

→ Drs P. Dureau – A. François – J. Stagnara – E. Fourquet – V. Rébeillé-Borgella – J.-P. Enrione-Thorrand – F. Lapica



Quelques sujets abordés

CPTS –
Organisation
des soins non
programmés et
forfait urgence

MMG – PDS-ES
et Télé-Imagerie

Régulation
libérale

Médecins
Correspondants
du SAMU (MCS)

/// Les CODAMUPS

Fin 2019, les représentants des CODAMUPS-TS ont été sollicités pour donner leur avis sur le cahier des charges régional de la PDSA via une messagerie électronique.

Entre octobre 2018 et juin 2020, les CODAMUPS se sont réunis une fois durant cette période, sauf l'Ain, l'Isère, le Puy-de-Dôme. Seuls les représentants des départements de l'Allier, la Drôme, le Rhône et la Savoie ont participé à une réunion.

Les Sous-comités médicaux se sont réunis au moins une fois, sauf dans l'Allier, la Haute-Loire et le Rhône. Nos représentants ont participé, sauf l'Ain et la Savoie.

Nos représentants de l'Isère, Puy-de-Dôme et Rhône ont participé au Sous-comité des Transports sanitaires.

Les élus mobilisés :

→ AIN

Titulaires : Drs P. Berthon – F. Guillemot – S. Faye-Pastor

→ ALLIER

Titulaires : Drs I. Domenech-Bonet – J.-A. Rosati – L. Rougé

→ ARDÈCHE

Titulaires : Drs A. Carillion – S. Khim – J.-M. Subtil

→ CANTAL

Titulaires : Drs A. Malaval – P. Montanier

→ DRÔME

Titulaires : Drs T. Bisseaud – C. Ginet – K. Tabet – D. Tivolle

→ ISÈRE

Titulaires : Drs J.-P. Enrione-Thorrand – P. Jallon – G. Perrin – D. Cadat-Vandermarlière
Suppléants : Drs P.-C. Baconnier – D. Legeais – M. Milési

→ LOIRE

Titulaires : Drs Y. Frezet – B. Pagès – B. Vandamme – B. Otton
Suppléants : Drs C. Berger – N. Chalabi – B. Jacquet – E. Lion

→ HAUTE-LOIRE

Titulaires : Drs R. Rabeyrin – F. Teyssonneyre

→ PUY-DE-DÔME

Titulaires : Drs F. Ruaud – C. Thomas

→ RHÔNE

Titulaires : Drs J.-C. Agniel – C.-H. Guez – C. Pencz – M. Till
Suppléants : Drs R. Bolliet – S. Chomienne – S. Barrois

→ SAVOIE

Titulaire : Dr C. Sauvaire

→ HAUTE-SAVOIE

Titulaires : Drs E. Jocteur-Monrozier – R.-P. Labarrière – D. Macheda – M. Horvath

/// CTS – Conférences territoires de santé

L'URPS était représentée dans toutes les réunions plénières des Conférences de territoire de santé, à l'exception de la Haute-Loire, le Puy-de-Dôme, la Savoie et la Haute-Savoie. La Loire ne s'est jamais réunie.

Les représentants de l'Ain, Cantal, Isère, Haute-Loire, Rhône, Savoie et Haute-Savoie ont participé à la Commission Santé mentale et à l'élaboration du PTSM.

Deux élus de l'URPS sont Présidents des Conférences de Territoire de Santé :

Dans l'Allier : Dr I. Domenech-Bonet ; **en Isère** : Dr J.-P. Enrione-Thorrand ; **dans le Rhône** : le Dr V. Rébeillé-Borgella est Vice-Président.

Les élus mobilisés :

→ AIN

Titulaires : Drs P. Fouque – C. Lecollier – Y. Mino-Vercellis
Suppléants : Drs P. Fouillet – F. Guillemot

→ ALLIER

Titulaires : Drs J.-P. Binon – I. Domenech-Bonet – L. Rougé
Suppléants : Drs D. Régnier – J.-M. Bons

→ CANTAL

Titulaires : Drs P. Montanier – J. Malaval – P. Bouteille
Suppléants : Drs M. Pasquié – C. Chevenet – C. Tamas-Ghenu

→ DRÔME-ARDÈCHE

Titulaires : Drs B. Moulin – A. Carillion
Suppléants : Drs K. Tabet

→ ISÈRE

Titulaires : Drs P. Pégourié – G. Perrin – J.-P. Enrione-Thorrand
Suppléants : Drs D. Legeais – S. Gignoux

→ LOIRE

Titulaires : Drs Y. Frezet – L. Jafalian-Pagès – B. Pagès
Suppléants : Dr B. Morand

→ HAUTE-LOIRE

Titulaires : Drs R. Rabeyrin – A. Osseili
Suppléants : Drs P. Carré – F. Teyssonneyre

→ PUY-DE-DÔME

Titulaires : Drs C. Landon – V. Desvignes
Suppléants : Drs C. Thomas – T. Champroux

→ RHÔNE

Titulaires : Drs A. François – V. Rébeillé-Borgella – M. Garrigou-Grandchamp
Suppléants : Drs S. Barrois – P. Dureau – R. Gineys

→ SAVOIE

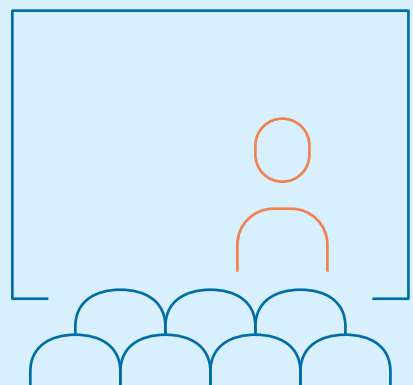
Titulaires : Drs E. Teil – N. Derain
Suppléants : Drs N. Gelbert-Baudino – M. Golosetti – M. Barthez

→ HAUTE-SAVOIE

Titulaires : Drs D. Macheda – L. Nahon – M. Horvath
Suppléants : Drs L. Dezissert – C. Oddou – J.-C. Montigny



Pour toute demande d'intervention des élus de l'URPS dans l'une de ces instances, pour défendre votre projet ou contester une orientation, n'hésitez pas à contacter l'URPS Médecins AuRA par mail : urps@urps-med-aura.fr ou par téléphone : **0472740275**.



Médecine libérale et organisation territoriale

LES CPTS, OUTIL DES LIBÉRAUX POUR UNE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA SANTÉ

Créées à l'initiative des professionnels de santé libéraux, les CPTS (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé) sont un dispositif interprofessionnel d'organisation territoriale créé par la loi de modernisation du système de 2016. Elles ont pour objectif d'assurer sur un territoire une meilleure coordination entre les acteurs et de faciliter l'organisation de parcours de santé.

Créées en 2016, leur mise en place dans les territoires a pourtant été hétérogène jusqu'en 2019. **L'année 2019-20 a été un tournant important, puisque trois textes réglementaires et conventionnels ont donné un coup d'accélérateur à leur déploiement.** D'abord, la loi de santé du 24 juillet 2019, relative au plan « Ma Santé 2022 » est venue renforcer la place des CPTS dans l'organisation territoriale de la santé, en consacrant le rôle central des professionnels de santé libéraux dans leur création. Un objectif de 1 000 CPTS mises en place à l'horizon 2022 a également été posé.

Dans un même temps, un Accord-cadre interprofessionnel (ACI) a été signé entre les syndicats de professionnels de santé libéraux et la Caisse nationale d'Assurance maladie : afin d'en soutenir le déploiement, il a pour objectif de renforcer et pérenniser le financement des CPTS dans le cadre de missions socles. Cet accord-cadre définit en effet cinq axes d'actions (dont trois obligatoires), assorties d'un financement dédié pouvant aller jusqu'à 450 000 € par an en fonction de la population couverte par la CPTS. Ce financement

couvre à la fois le fonctionnement de la CPTS et les actions décidées par les professionnels de santé dans le cadre de ce dispositif. Les missions socles concernent l'accès aux soins, avec deux volets spécifiques (augmenter l'accès à un médecin traitant et organiser les soins non programmés) ; l'organisation de parcours de santé avec une meilleure articulation entre la ville, l'hôpital et le médico-social ; et la mise en place d'actions de prévention.

Enfin, une instruction conjointe DGOS/CNAM est venue consolider le rôle des ARS et CPAM sur les territoires pour l'accompagnement des projets et leur validation, avec un déploiement d'équipes en département chargées d'appuyer les porteurs de projets, tout en s'assurant que les projets rentrent bien dans le cadre de l'ACI. Deux principes ressortent également de ce texte : l'inclusivité des CPTS, qui doivent être des dispositifs ouverts à toutes les professions de santé et inclure tous les acteurs santé du territoire, y compris les établissements de santé et les structures médico-sociales, et leur progressivité, tant dans la constitution du territoire, la mise en œuvre du projet et l'inclusion des structures ou des professionnels de santé.

Des orientations, un accompagnement institutionnel et des financements sont donc venus cadrer fortement les CPTS depuis 2019 et en accélérer la création. L'URPS Médecins AuRA a, en réponse, structuré son accompagnement des professionnels de santé dans la mise en place de leur projet.

L'année 2019-20 a été un tournant important

Comment constituer une CPTS ?



48

projets de CPTS
accompagnés par
l'URPS ML AuRA

Elle propose d'une part **un accompagnement individualisé des porteurs de projets, notamment sur la phase initiale du montage du projet, avec un appui tant logistique que méthodologique**. Les porteurs de projets sont à cet égard soutenus dans leur démarche concrète (réunions d'information et de mobilisation des professionnels de santé) et dans leur démarche réflexive de définition du projet : appui à la délimitation du territoire avec un diagnostic médical, étayage des réflexions sur la méthode, sur le contenu du projet et sur la gouvernance de l'association porteuse.

L'URPS ML AuRA a également un rôle d'animation territoriale et d'interface entre les institutions et les libéraux, en se faisant l'écho de problématiques sur les territoires. Elle participe aux instances de validation des projets, que ce soit au niveau départemental (Espace de concertation départemental - ECD) ou régional (Comité technique régional ou COPIL politique régional). Dans le cadre de la crise du Covid-19, elle a mis en place un groupe WhatsApp d'échanges d'expériences entre libéraux, mais elle s'est fait le relais des difficultés d'organisation et des besoins de financement des libéraux qui ont mis en place des organisations Covid sur leur territoire, en s'appuyant sur la dynamique CPTS.

Consciente des enjeux financiers, l'URPS Médecins AuRA s'est impliquée avec d'autres URPS Médecins de France (Bourgogne-Franche-Comté, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Bretagne) dans l'épineux problème de la fiscalisation des CPTS. En lien avec la DGOS et Bercy, ces URPS travaillent sur une solution qui garantira l'absence de TVA pour les CPTS.

Elle a également organisé en interprofessionnel une **journée régionale des CPTS d'Auvergne-Rhône-Alpes le 26 juin 2019** qui s'est tenue dans les locaux de l'URPS ML à Lyon. L'objectif de cette journée était d'échanger à propos des différents projets de CPTS régionaux mais aussi d'évaluer les impacts du nouvel accord conventionnel tripartite sur ces dynamiques en cours de création. Elle a donc permis de :

→ Présenter l'état d'avancement du déploiement des CPTS en région aux différents porteurs de projets présents.

//// Les CPTS dans les territoires, l'URPS Médecins intervient de façon multiple :

- **Réunions de promotion des CPTS** organisées dans les territoires par des élus.
- **Accompagnement des porteurs dans la définition de leurs projets** et organisation logistique des réunions en associant les professionnels de santé libéraux.
- **Élaboration de diagnostics, mise à disposition d'éléments d'analyse et d'éléments statistiques sur le territoire** : 46 diagnostics territoriaux réalisés pour des projets de CPTS.

Au sein de l'URPS, ce dispositif d'accompagnement et d'animation s'appuie sur un Pôle Projets dédié, créé fin 2019 et sur l'équipe administrative dans son ensemble ; il est porté politiquement par deux médecins élus en lien étroit avec le Bureau de l'URPS.

- Présenter les grands axes de l'avenant conventionnel et de son impact sur le terrain pour les CPTS déjà formées mais aussi pour celles à venir.
- Présenter des missions des CPTS avec des exemples de concrétisation par différentes CPTS.

90 PROJETS

En juin 2020, près de 90 projets à des phases de maturation différentes (de la phase d'amorçage aux CPTS en fonctionnement) sont dénombrés sur le territoire régional. L'URPS ML en a accompagné une quarantaine, et ce à des degrés divers :

- **Allier** : Nord Allier
- **Ain** : Bugey Sud ; Bellegarde ; Plaine de l'Ain
- **Ardèche** : Les Vans ; L'Eyrieux
- **Drôme** : Romans-sur-Isère
- **Haute-Loire** : Nord Velay Forez
- **Haute-Savoie** : Nord 74 ; Annecy ; Bas Chablais Ouest
- **Isère** : Crolles ; La Mûre ; Vienne ; Grésivaudan ; Sud Grésivaudan ; Voiron
- **Loire** : Roanne ; Forez Est ; Saint-Étienne ; Saint-Chamond
- **Puy-de-Dôme** : Clermont-Ferrand ; Bord d'Allier
- **Rhône** : Beaujolais Dombes ; Ouest Lyonnais ; Mont du Lyonnais ; Pays de l'Ozon ; Lyon 8^e ; Ouest Rhodanien ; Est Lyonnais ; Tassin ; Lyon 3^e ; Lyon 9^e ; Lyon 1^{er} et 4^e ; Val de Saône ; Vallons du Lyonnais ; Rillieux ; Caluire
- **Savoie** : Val D'Arly Beaufortin ; Tarentaise

//// Les perspectives d'action du Pôle projets

- **Nouvelle journée interprofessionnelle régionale** des CPTS en AuRA prévue le 5 novembre 2020.
- **Club des leaders CPTS** (animation collective et mise à disposition d'outils pour les porteurs de projets).
- **Création d'un espace CPTS** qui comprendra une FAQ, des outils et des ressources sur le site Internet de l'URPS ML.

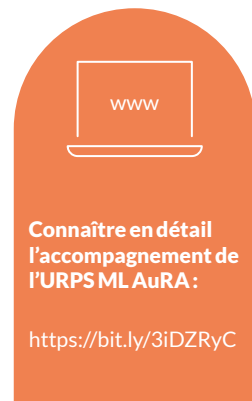
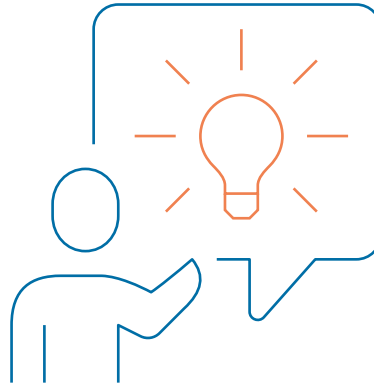
URPSET DYNAMIQUE INTERPROFESSIONNELLE

Les CPTS structurent l'organisation territoriale des soins en interprofessionnel et pour mieux les appuyer, les 10 URPS de la région conjuguent leurs efforts pour appuyer les porteurs, dans le montage de projet, à la hauteur de leurs ressources respectives.

Deux instances travaillent ensemble autour des CPTS : l'une politique, réunissant des élus des différentes URPS, et l'autre technique, réunissant les équipes projets des URPS.

En 2019 et 2020, les élus se sont réunis tous les deux mois, et ont dédié des temps de travail sur les aspects politiques de la création des CPTS (gouvernance, lien aux institutions, gestion de crise sanitaire). Les journées régionales sont organisées en interURPS depuis 2019.

Le groupe technique s'est, lui, réuni trois fois depuis janvier 2020 et a travaillé sur des processus de coordination communs pour le suivi des réunions CPTS sur le territoire (partage des informations sur les dynamiques en cours et émergentes, partage des feuilles d'émergence).



L'ACCOMPAGNEMENT DES MÉDECINS LIBÉRAUX DANS LA CONDUITE DE PROJETS D'EXERCICE COORDONNÉ ET DE PROJETS INNOVANTS

L'URPS accompagne tout projet porté par les médecins libéraux

En 2018, l'URPS s'est particulièrement investie dans le dispositif des innovations organisationnelles prévues par la loi de financement de la Sécurité sociale 2018 (Article 51). Il s'agit de proposer des projets dérogeant à la réglementation ou au mode de financement, et qui sont susceptibles d'améliorer l'organisation des soins.

L'URPS a également accompagné :

- Des projets de MSP.
- Des projets d'amélioration de l'accès aux soins en ophtalmologie ou en cardiologie avec les dispositifs des délégations de tâches.

L'URPS a contribué à l'élaboration de plusieurs projets innovants :

- **Depuis 2018 – avec le Centre Léon Bérard** (Centre de lutte contre le cancer) avec un projet, notamment pour le développement de l'immunothérapie.

Un projet porté avec l'URPS Pharmaciens pour le déploiement d'un dispositif de prévention des AVC.
- **Janvier 2019 – ADDICTOLOGIE avec le CH Le Vinatier.**
Objectif : faciliter le parcours des patients afin d'amorcer la prise en charge en cabinet libéral (psychiatre ou MG) et favoriser l'orientation vers une structure d'addictologie adaptée.
- **Octobre 2019 – Projet DI@PASON** a pour objectif de faire bénéficier à des patients sous traitement anticoagulant d'un parcours de soins connecté grâce à un dispositif portable mis en œuvre par les laboratoires de biologie médicale en lien étroit avec les IDE et les médecins traitants.
- **Février 2020 : HCL - PSYCOG** : amélioration de la prise en charge de patients atteints de maladie d'Alzheimer et apparenté.
- **Février 2020 : Rencontre du Dr Demesmay**, Directeur de l'Innovation Médicale du groupe Ramsay Générale de Santé.
- **Mai 2020 : ACROPOLE** (acronyme pour Antibiothérapie et CRp capillaire : apport de l'Orientation diagnostic rapide sur les PrescriptiOns en médecine générale) : consiste à comparer deux groupes de médecins et leurs prescriptions dans le cadre d'infections respiratoires hautes et basses (IRH & IRB) selon qu'ils disposent d'un dosage instantané de la CRP ou pas (au moyen d'un automate à bandelettes QUIKREAD GO® easy CRP).

Promotion de la médecine libérale

INSTALLATION DES MÉDECINS LIBÉRAUX

La promotion de la médecine libérale est à la base des actions de l'URPS. Plusieurs actions ont été mises en œuvre ces dernières années et reconduites en 2019 :

Organisation de journée de l'installation pour les internes en médecine générale :

Cette journée est organisée depuis de nombreuses années et est très appréciée.

- Le 4 octobre 2018, une réunion a été organisée à Saint-Étienne, en présence du CDOM de la Loire, a accueilli **44 participants**.
- Le 12 septembre 2019, la réunion à Lyon avec des représentants de la CPAM et du CDOM du Rhône, a accueilli **69 participants**.

→ Prochaine journée
le 3 septembre 2020 à Lyon

Mise en place d'une cellule d'installation

Cette cellule permet aux confrères de présenter un projet d'installation qu'il soit déjà avancé ou en cours de réflexion. Ces rencontres ont pour objectif d'échanger sur tous les aspects d'une installation (collaboration, financier, emprunt, contrat...).

- En 2019, les élus ont renseigné **26 futurs installés** soit lors d'un rendez-vous physique, en visioconférence ou en transmettant les informations nécessaires pour une installation.

Élus impliqués : Drs F. Lapica – A. Laville – E. Chartier – C. Thomas – D. Macheda – Y. Frezet



Ces journées ont pour objectif de **démystifier l'installation en libéral**.



La remise des prix a eu lieu le **8 octobre 2019**.

PRIX DE THÈSE

Le Prix de thèse, porté par le Collège des Généralistes de l'URPS Médecins AuRA, octroyé chaque année, est destiné aux étudiants qui ont suivi le 3^e cycle de Médecine Générale dans une des quatre universités d'Auvergne-Rhône-Alpes afin de les inciter à réaliser leur thèse dans le domaine spécifique de la Médecine Générale et développer les travaux de recherche en Médecine Générale.

Pour le prix de thèse 2019 (des thèses soutenues en 2018), **18 thèses ont été reçues** :

- **4 de la Faculté de Lyon** dont 2 «thèses doubles»
- **1 de la Faculté de Grenoble** dont 1 «thèse double»
- **6 de la Faculté de Saint-Étienne** dont 1 «thèse double»
- **7 de la Faculté de Clermont-Ferrand** dont 1 «thèse double»

5 THÈSES ont été primées :

→ Emma HONYIGLO – Lyon

Asile et parcours de soins : une relation chaotique ? Et si les médecins nous en parlaient.

→ Lucile MORACCHINI – Julie NEVEUX – Lyon

Les perspectives des patients : Points de vue comparés des patients et des médecins généralistes.

→ Pauline DOAZAN-DAUSSIN – Clermont-Ferrand

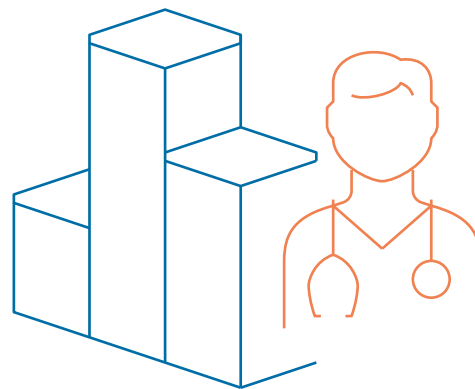
Changements perçus par les patients diabétiques de type 2 à la suite de consultations avec un infirmier ASALÉE : étude qualitative par entretiens individuels.

→ Loïc BLANCHET-MAZUEL – Charly WISSOCQ – Grenoble

Création d'un support d'information à destination des médecins généralistes sur l'alimentation végétarienne (ovo-lacto-végétarienne).

→ Marie DARESSE-LAPENDERY – Saint-Étienne

Mon enfant pinaille devant son assiette ! Comment aborder la dysoralité en médecine générale.



ÉTUDES ET DÉMOGRAPHIE MÉDICALE

En support aux actions de promotion de la médecine libérale, l'URPS Médecins réalise et met à jour les études de démographie médicale portant sur la description de l'offre médicale libérale en Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce travail a plusieurs objectifs :

- **Identifier** les risques démographiques liés à l'âge des praticiens.
- **Accompagner** les professionnels de santé dans la définition de leur projet de CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé).
- **Aider** les médecins ou les internes en médecine dans leur futur projet d'installation, de création de maison ou pôle de santé.
- **Disposer** des données pour les échanges avec l'Agence Régionale de Santé (ARS).
- **Accompagner** les collectivités territoriales et locales dans leur soutien au maintien d'une offre de soins de proximité.

Ce travail est réalisé à partir de la base de données de l'URPS Médecins, enrichie par les retours des ques-

tionnaires relatifs aux pratiques professionnelles des médecins libéraux. Un questionnaire est adressé annuellement à tous les médecins qui ont été ajoutés à notre base de données.

L'analyse de la démographie médicale des médecins généralistes est réalisée à l'échelle du **bassin d'activité** (BA) du médecin généraliste. Ce dernier a été défini en 2018 à partir des flux dominants de la population pour consulter un médecin généraliste. Les données de ces BA sont mises à jour régulièrement (nombre de médecins généralistes, âge moyen, niveau de risque). Ces données sont utilisées pour construire les diagnostics territoriaux que l'URPS met à disposition des porteurs de projets de CPTS, de MSP, d'ESP ou encore de médecins ayant un projet d'installation.

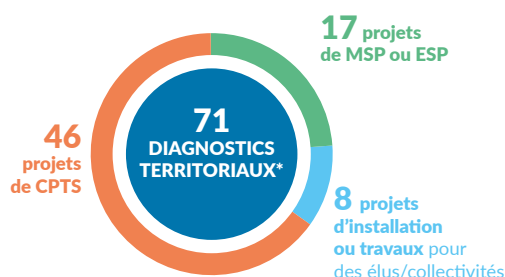
En 2019, l'URPS a également réalisé des études plus spécifiques sur l'évolution de la démographie médicale pour 20 spécialités différentes (spécialités médicales et/ou chirurgicales). L'objectif de ces travaux est la création des bassins de spécialité (suivant les flux patients) mais également la connaissance et la description au plus près du terrain de l'offre de soins libérale.

L'ensemble des études sur la médecine générale et sur les autres spécialités sont disponibles sur le site Internet de l'URPS Médecins.

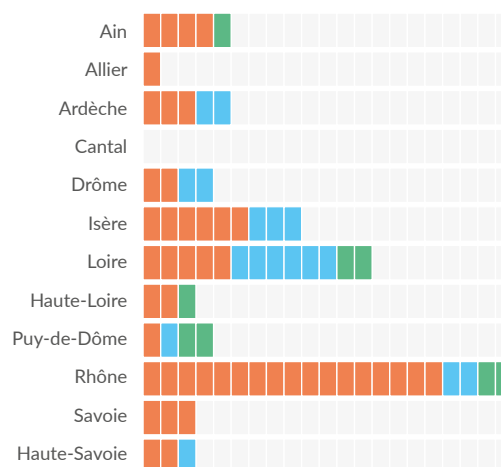
/// Diagnostics territoriaux

Afin d'aider les médecins dans leur projet d'installation, de création de maison de santé ou encore de CPTS, l'URPS Médecins réalise des diagnostics territoriaux présentant des éléments d'analyse et des indicateurs statistiques centrés sur l'exercice des médecins concernant le territoire du projet. Le diagnostic contient une identification des bassins de santé suivant les flux de patientèle, des données d'activité sur ces territoires (consommation et production de soins), des données de démographie médicale et d'autres données (population, ALD, données socio-économiques...).

Sur la période, l'URPS a réalisé :



Répartition des diagnostics réalisés par département :



*certains projets ont donné lieu à plusieurs versions de diagnostics

En plus de ces études de démographie et des diagnostics territoriaux, l'URPS Médecins AuRA a produit d'autres études à partir des données disponibles dans les différents observatoires de l'ISPL :

- Projet article 51 sur la télé-imagerie : démographie et activité des radiologues (SNIIRAM) et chiffres de la PDSes (PMSI).
- Demande d'activité PDSA par département et détail par secteur de gardes dans le cadre de la révision du cahier des charges de la PDSA.
- Diagnostiques territoriaux de santé : données de consommation de soins et données de production de soins sur un territoire donné (CPTS, MSP, ESP, projets d'installation...) : près de 80 diagnostics réalisés.
- Prévalence des ALD - à la demande de

porteurs de projets CPTS pour la rédaction des projets de santé.

- Étude sur l'évolution des opérations ou gestes urologiques depuis les modifications des recommandations sur le décalottage (dans le cadre d'un travail de thèse).
- Analyse de l'acte CCAM «Test d'évaluation déficit cognitif».
- Analyse de l'activité des psychiatres libéraux (GT Psychiatres).
- Travaux sur la démographie des médecins spécialistes et création des territoires de spécialistes (extrapolation des flux de consultation vers une spécialité).
- Nombre de passages aux Urgences en région AuRA.

ACTIONS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DE LA MAÎTRISE DE STAGE

L'URPS Médecins AuRA engage des discussions avec les Doyens et les Coordonnateurs de DES sur les conditions de promotion de l'exercice en libéral

L'URPS Médecins AuRA a souhaité engager un travail de partenariat en allant à la rencontre des Doyens des Facultés de médecine et des Coordonnateurs régionaux des DES de spécialités les plus en tension dans le secteur libéral.

Le Pôle Études et statistiques de l'URPS, en plus de ces études habituelles sur l'évolution de la démographie médicale, a réalisé des **études spécifiques sur l'évolution de la démographie médicale et les activités réalisées de cinq spécialités en tensions :**

- Ophtalmologie
- Pédiatrie
- Psychiatrie
- Dermatologie
- Cardiologie

L'objectif est de pouvoir identifier finement les enjeux en termes d'accès aux soins du fait des départs à la retraite, et ensuite de travailler avec les Doyens et les Coordonnateurs de DES sur les conditions de développement des stages en libéral et de promotion de l'exercice libéral. Les échanges vont permettre de partager les points de vue et d'engager des actions en faveur de l'installation des jeunes médecins en commun.

Les Doyens rencontrés : Pr F. ZENI - Doyen de la Faculté de Saint-Étienne, Pr P. CLAVELOU - Doyen de la Faculté de Clermont-Ferrand, Pr P. MORAND - Doyen de la Faculté de Grenoble.

Les Coordonnateurs régionaux de DES rencontrés : Pr L. THOMAS - Dermatologie, Pr H. PATURAL - Pédiatrie, Pr T. D'AMATO - Psychiatrie. - Pr E. BONNEFOY-CUDRAZ - Cardiologie.

Élus impliqués : Drs V. Rébeillé-Borgella - P.-J. Ternamian - Y. Frezet - P. Brégère - J. Stagnara - P. Pégourie - F. Danet - V. Desvignes.

DES PARTENARIATS AVEC LES REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Les collectivités territoriales s'investissent de plus en plus sur les enjeux d'installation pour améliorer l'accès aux soins. Des départements comme l'Ain, l'Allier, l'Ardèche, l'Isère, le Puy-de-Dôme, la Haute-Savoie accordent des bourses pour les stages d'internes sur leur territoire et/ou à l'installation. Le Conseil Régional, en plus de bourse aux internes, peut financer des aides à la constitution des MSP..

L'URPS Médecins AuRA a souhaité engager des **partenariats avec les collectivités territoriales** pour mieux se faire connaître et pouvoir mettre en œuvre des actions communes en faveur de l'accès aux soins.

L'URPS Médecins AuRA a **rencontré des Députés de la région** afin de leur présenter les études sur la démographie médicale et les différentes actions mises en place en faveur de l'exercice regroupé et des CPTS.

Le Dr P.-J. Ternamian a été auditionné par Thomas Mesnier de la Commission des Affaires Sociales à l'Assemblée Nationale.

Députés de la région rencontrés : C. Isaac-Sybille (Rhône) - J. Borowczyk (Loire) - B. Peyrol (Allier) - E. Jacquier-Laforge (Isère) - Élus impliqués : Drs V. Rébeillé-Borgella - P.-J. Ternamian

Permanence des soins ambulatoires (PDSA) et organisation de la demande de soins non programmés

RÉVISION DU CAHIER DES CHARGES DE LA PDSA

Malgré un temps de concertation relativement réduit, l'URPS a pu faire remonter auprès de l'ARS, en décembre 2019, les avis de ses représentants au sein des CODAMUPS quant à la révision et aux évolutions du cahier des charges proposées par l'ARS.

Le nouveau cahier des charges de la Permanence des soins ambulatoires a été publié et est entré en vigueur le 20 décembre 2019.

Pour continuer le travail de veille dans les territoires, la Commission PDSA a pris la décision d'**interroger à nouveau les membres responsables départementaux de la PDSA afin qu'ils fassent remonter précisément les éventuelles problématiques de territoire.**

Élus impliqués : Drs R. Rabeyrin – A. Carillion

TRAVAUX DE LA COMMISSION PDSA

La Commission PDSA s'est réunie le 2 avril 2019 en présence des représentants de l'URPS dans les différents CODAMUPS. Devant le constat qu'il n'y a pas eu de réunions de CODAMUPS dans les départements depuis la publication du nouveau cahier des charges de la PDSA (2018) et qu'il n'y a donc pas eu d'échanges après cette mise en place malgré la problématique identifiée de défaut d'effectation le samedi matin, **la Commission PDSA a écrit une motion. L'argument principal pour l'effectation le samedi matin est le fait de désengorger les Urgences et les MMG en début d'après-midi.** Le cahier des charges de la PDSA prévoyait deux territoires expérimentateurs pour l'extension de la PDSA au samedi matin 8 à 12 h. La Commission a proposé à l'ARS de retenir les secteurs de Valence et de Roanne, mais cette expérimentation n'a pas abouti.



Pour accéder au nouveau cahier des charges 2019 :

<https://bit.ly/2G0WB2w>

Sur le dossier des MMG, la Commission PDSA a désigné un coordonnateur par département afin de prendre contact avec les responsables des MMG et de faire remonter un état des lieux en termes de moyens matériel (y compris informatique), de personnels...

Le cahier des charges des MCS (Médecins Correspondants du SAMU) a été publié par l'ARS en janvier 2019. Il précise les contours du dispositif des MCS, fonctions, conditions d'intervention, statut et cadre juridique, rémunération. Le cahier des charges contient également en annexes les cartes départementales des secteurs éligibles au dispositif.

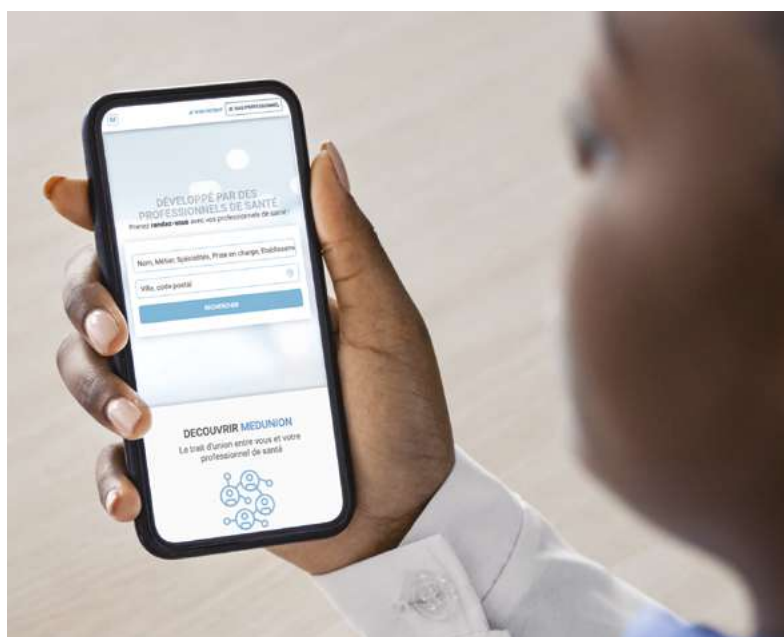
Sur ce dossier, la Commission a interrogé un expert dans le domaine assurantiel afin d'étudier la situation des MCS et les assurances nécessaires.

La Commission PDSA s'est à nouveau réunie le 9 janvier 2020.

Suite à la publication du nouveau cahier des charges de la Permanence des soins ambulatoires qui est entré en vigueur le 20 décembre 2019, **la Commission a lancé une enquête auprès des responsables départementaux de la PDSA afin qu'ils fassent remonter précisément les problématiques du territoire.**

Par ailleurs, **la Commission a demandé à ses membres de faire preuve, dans leur département, de vigilance sur le dossier zonage et de faire remonter à l'URPS les éléments importants à travailler.** Avant toute révision de ce zonage, il est important qu'il soit d'abord évalué et que son efficacité soit démontrée. À cette fin, la Commission a adressé un courrier à l'ARS pour demander le résultat de la mesure d'impact des moyens mis en œuvre sur le territoire du fait de ce zonage.

Sur le dossier des MMG, la Commission PDSA souhaite mettre à jour l'état des lieux des MMG en y intégrant les nouvelles structures et créer un guide facilitateur pour tout projet de MMG.



L'URPS INVESTIT SUR L'ORGANISATION DES SOINS NON PROGRAMMÉS

La reconnaissance de l'implication de la médecine générale dans l'accès aux soins non programmés et l'aide à l'amélioration de ces organisations sont des priorités pour les élus de l'URPS.

Les CPTS sont particulièrement investies sur l'organisation des soins non programmés dans les territoires.

Il s'agit d'une mission socle qui doit faire partie intégrante du projet de santé de la CPTS. La réponse des CPTS à la demande de soins non programmés trouve des réponses dans la coordination entre la ville et l'hôpital et des outils numériques, deux sujets sur lesquels l'URPS s'est engagée.

→ L'URPS met à disposition des outils pour faciliter ces organisations. C'est dans ce cadre que s'inscrit **Medunion Urgences**, application qui facilite la programmation par les médecins, sur la base du volontariat, des plages de soins non programmés et des consultations demandées par les patients. Cette application est désormais disponible !

→ L'URPS Médecins AuRA est également très investie sur la reconnaissance de certains **projets de Maisons médicales de garde (MMG)**. Elle a notamment obtenu la création de la MMG Jean XXIII à Lyon, en partenariat avec l'hôpital Edouard Herriot des Hospices Civils de Lyon en vue d'une amélioration de l'accès aux soins urgents et soins non programmés. La MMG Jean XXIII est située dans les locaux du Centre Léon Bérard.

→ L'URPS a soutenu la mise en œuvre du **projet porté par le Dr Macheda, en lien avec le Centre Hospitalier Alpes Léman (CHAL), relatif à la création d'un poste de médecin répartiteur aux Urgences de l'hôpital** pour faciliter les réorientations des patients vers la permanence de soins ambulatoires et désengorger les Urgences sur les horaires de la PDSA les soirs en semaine.

Face à la réussite, le CHAL a souhaité étendre l'expérimentation aux jours fériés et aux week-ends. L'URPS a cofinancé cette expérimentation pour la seconde année consécutive avec l'ARS et le CHAL.

→ L'URPS Médecins a mené des **discussions avec quatre centres hospitaliers de la région au sujet des modalités de l'expérimentation du forfait de réorientation des patients** vers les praticiens de ville en vue de répondre à un appel à projet sur ce forfait. Centres hospitaliers concernés : HFME (69), Saint-Joseph-Saint-Luc (69), CHAL (74), CHUGA (38).

Au-delà de la réponse à la demande de soins non programmés, l'URPS Médecins est consciente des **enjeux de réciprocité entre la médecine de ville et l'hôpital pour une meilleure prise en charge de la population.** À ce titre, l'URPS Médecins s'est réunie tous les semestres avec la Direction des Hospices Civils de Lyon (HCL) pour faire avancer les projets de coordination Ville-Hôpital.

Actions de l'URPS Médecins dans le domaine des soins et de la prévention



GESTION DE LA CRISE SANITAIRE COVID-19

/// CPTS et crise sanitaire du COVID-19 : des organisations facilitatrices

La crise sanitaire du Covid-19 a porté un coup d'arrêt au processus institutionnel de mise en place des CPTS. Pour autant, les équipes sur les territoires ont démultiplié les actions pour offrir une réponse de première ligne lors de la gestion de crise.

En effet, les équipes de CPTS en projet se sont investies dans des missions de soins non programmés, d'organisation de parcours qui rentrent pleinement dans les missions socles définies de l'ACI. Quelle que soit la phase de maturité des projets, la gestion de crise Covid au niveau des territoires a généré ou renforcé des dynamiques collectives d'organisation de soins ambulatoires qui s'inscrivent dans l'esprit des CPTS. Ces organisations Covid ont montré l'utilité des CPTS, qui sont un interlocuteur de coordination santé identifié dans les communes auprès des autres acteurs comme des professionnels de santé.

À cette occasion, l'URPS a joué un **rôle d'interface au niveau régional**, notamment pour négocier et faciliter la mise en place de soutien financier à ces équipes locales.



Au-delà de ses missions réglementaires d'information des professionnels libéraux en contexte de crise sanitaire, **l'URPS a mis en place un dispositif de communication entre porteurs de projets CPTS et centres Covid, via WhatsApp** : ce lieu d'échange virtuel a permis la circulation des informations en interprofessionnel et des partages d'expérience outillant les libéraux dans le montage des projets.



90
centres Covid, dont une trentaine de novo, ont été financés par l'ARS sur l'ensemble de la région.

/// Téléconsultation

La situation face à l'épidémie de Covid-19 a nécessité des adaptations de notre système de soins et notamment de la réponse aux appels aux centres de régulation qui devaient faire face à une demande croissante.

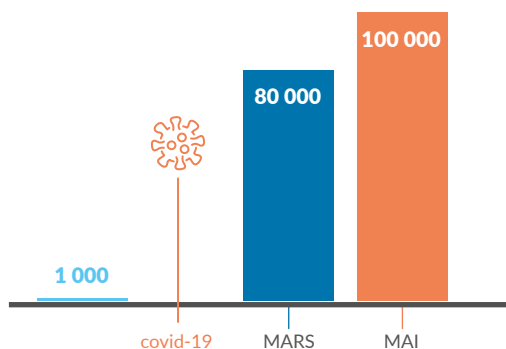
L'URPS Médecins AuRA avait anticipé dès le 3 mars cette situation et avait contacté M. Nicolas REVEL, directeur de l'Assurance maladie. Dès le 4 au soir, il avait été proposé un élargissement exceptionnel et dérogatoire des conditions de prise en charge de la téléconsultation par l'Assurance maladie (avenant n°6) afin d'éviter les déplacements et la circulation des malades chaque fois que cela était possible.

Cela a été acté par décret dès lundi 9 mars qui suspendait les conditions restrictives. Ces mesures dérogatoires ont permis la prise en charge systématique de toutes les téléconsultations par l'Assurance maladie, même si le médecin n'avait pas vu le patient dans les 12 derniers mois et avaient lieu hors parcours de soins.

Dès le début du mois de mars, l'URPS Médecins a été sollicitée pour mobiliser un maximum de médecins généralistes pour faire des téléconsultations et soulager le Centre 15 du Rhône. Cet appel à la mobilisation a permis de proposer au Centre 15 le soutien de plus de 50 médecins volontaires.

L'URPS Médecins collabore étroitement avec le GCS e-Santé de la région Auvergne-Rhône-Alpes qui **permet aux médecins libéraux d'accéder, via le portail MonSisra, à une application de téléconsultation sécurisée et gratuite.** Lors de la crise sanitaire, l'URPS a permis aux médecins de la région de découvrir et d'utiliser cet outil.

Contact du GCSSARA
www.sante-ra.fr



Téléconsultations/mois sur la plateforme régionale

/// Disponibilité de plages de consultations en ambulatoire

L'URPS Médecins a également travaillé à mobiliser des médecins généralistes et pédiatres afin de disponibiliser des plages de consultations pour des patients réorientés par les Centres 15 de la région. Plus de 50 médecins se sont portés volontaires et ont été transmis au Centre 15 de certains départements.

/// Participation à la gestion de la crise sanitaire

Les élus de l'URPS Médecins ont participé activement à de multiples rencontres de gestion de crise. Plus de 125 rencontres avec des acteurs de terrain et des institutionnels au niveau départemental, régional et national.

Préfecture : deux réunions en préfecture de région avec le ministère, dont une avec le Président de la République en mars (3 et 8 mars)

→ ARS

- **8 février 2020** – Réunion d'information suite 1^{er} patient positif aux Contamines Montjoie (74)
- **9 février 2020** – Réunion avec le directeur adjoint de l'ARSS. Mornay
- **15 mars 2020** – Échanges sur les conséquences du passage en phase 3
- **6 mai 2020** – Entretien avec le directeur de l'organisation et de l'offre de soins I. Busschaert
- **28 février 2020** – Échange avec la DGOS sur l'organisation régionale
- **Du 5 mars au 10 juin 2020** – Une réunion par semaine pour un point de situation sur la région, soit 15 réunions
- **30 mars 2020** – Organisation et financement des centres Covid
- **6 mai 2020** – Déconfinement – cartographie laboratoire – dépistage
- **14 juillet 2020** – Le parcours des patients non Covid et leur suivi

→ Assurance maladie

- **5 mars 2020** – ERSM AM Mercier – Promotion de la téléconsultation
- **Les 28 et 30 mars 2020** – CPAM – Lien ville/hôpital pour les sorties d'hospitalisation
- **8 juillet 2020** – CNAM – Indemnisation des libéraux pour les pertes d'activité

→ Conseil Régional

- **Les 14 et 25 mars 2020** – L. Wauquiez – Échange sur la situation et les besoins en équipement (respirateur – masque – solution hydroalcoolique...)

→ Inter-URPS

- **Les 18 mars** – Point situation ; **7 et 8 avril** distribution de masques

→ Soins psychiatriques

- **24 mars et 1^{er} avril - 22 avril** – Coordination des soins psychiatriques et les lignes d'écoute durant la Covid

→ Métropole de Lyon

- **24, 30 avril, 14 et 20 mai** – 4 réunions avec le Comité d'expertise stratégique déconfinement

→ CNURPS

- **Du 21 mars au 13 juin 2020** – 11 réunions – Point situation par région

→ URPS Médecins AuRA

- Point quotidien **entre le 16 mars et le 7 mai** qui ont donné lieu à 35 vidéos diffusées sur YouTube.
- 10 vidéos seront diffusées entre le **9 mai et le 30 juin**.

ISÈRE

→ CHU Grenoble

- **3 avril au 30 juin 2020** – 17 réunions « Cellule de crise »
- **14 avril au 23 juin 2020** – 7 réunions « Cellule coordination des prélèvements »
- **16 mai au 9 juin 2020** – 3 réunions « Cellule territoriale – stratégie post confinement »

→ CDOM

- **30 avril au 11 juin 2020** – 5 réunions – Stratégie des prélèvements – déconfinement et retour de crise



35

vidéos diffusées
sur YouTube
16 mars > 7 mai

10

vidéos diffusées
9 mai > 30 juin

/// Une communication renforcée

La gestion de la crise du COVID-19

Depuis le 17 mars 2020, date du confinement, l'URPS Médecins AuRA a véhiculé le plus d'information possible, dans des délais les plus brefs possibles. Une soixantaine de courriels a été envoyée aux médecins afin de les informer de l'évolution de la situation.

Durant toute la période du confinement :

→ Une quinzaine de communiqués de presse

Envoyés aux journalistes (presse régionale, nationale et spécialisée).

→ Parution d'une soixantaine d'articles de presse

- Presse nationale (Le Figaro ; L'Obs...) : 5 articles
- Presse régionale (Le Progrès ; La Montagne ; Lyon Mag...) : 31 articles
- Presse spécialisée (APMnews ; Le Quotidien du médecin ; Le Généraliste...) : 23 articles

→ Quelques passages radio et télévision

Les médecins élus de l'URPS Médecins ont été interviewés par ces radios et télévisions :

- France info
- France bleu Pays d'Auvergne
- France bleu Loire
- Europe 1
- RCF Lyon
- BFM Lyon
- Radio Scoop
- Pharma Radio
- Sud Radio
- BFMTV
- France 3 (Journal télévisé)
- ...

→ Beaucoup de vigilances sanitaires

Dès le début de la crise, l'URPS Médecins a créé un bouton COVID-19 sur la page d'accueil de son nouveau site. Cette rubrique était alimentée 7 jours sur 7 de consignes reçues des pouvoirs publics. Depuis la première vigilance sanitaire déposée le 29 janvier 2020, 80 autres ont été ajoutées.

SÉCURITÉ DE LA SANTÉ

L'URPS Médecins a transmis à l'ARS les retours d'expériences et les propositions portées par les médecins libéraux.

La pandémie a montré notamment :

→ **L'importance de l'autonomie** laissée aux acteurs libéraux de terrain pour s'organiser en tenant compte de leur expérience et de leurs spécificités locales.

→ **L'importance de fonder l'organisation des soins primaires et secondaires** sur la base des territoires des CPTS, et éventuellement des secteurs de PDSA et de PDES, en coopération avec toutes les professions de santé concourant aux soins ambulatoires.

→ Une rubrique dédiée au Covid-19 a été mise en place sur le site internet

Cette partie regroupe six thématiques :

- Prise en charge des patients
- Téléconsultation
- Soutien psychologique
- Prélèvement en ambulatoire
- Exercice médical et hygiène
- Réquisition des médecins

→ **Une foire aux questions** (des mises à jour étaient réalisées régulièrement) permettait aux PS d'obtenir les réponses à leurs interrogations comme par exemple :

- On est rentré en phase 3, est-ce que je dois fermer mon cabinet ?
- Où puis-je procurer des masques, et combien ?
- Arrêt de travail pour les professionnels de santé libéraux : Comment faire pour m'arrêter ?
- Accueil des enfants des professionnels de santé libéraux
- Où s'adresser pour des urgences (podologie, ophtalmologie, optique) ?

→ Les vidéos

Écrites conjointement avec le **Dr Rébeillé-Borgella, le Dr Ternamian** a enregistré près de 40 vidéos tout au long du confinement pour décrire les conditions dans lesquelles les libéraux ont travaillé. Depuis le 11 mai, une dizaine d'autres vidéos ont été enregistrées pour décrire les actions mises en place post-confinement et l'évolution de la gestion de la crise en général.

Ces vidéos sont accessibles sur le site de l'URPS Médecins / bouton Covid, ou sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook, LinkedIn, Youtube, ainsi que le RSPS).

Sur Twitter, les vidéos ont remporté un franc succès avec une moyenne de 2 300 vues pour chacune.

15
communiqués
de presse

60
articles
de presse

2 300
vues
en moyenne
pour chaque vidéo
diffusée sur Twitter

Parution du livre de la FNMR (Fédération Nationale des Médecins Radiologues)

Les médecins radiologues libéraux scannent la crise Covid-19



Le journal d'un radiologue lyonnais, Dr Pierre-Jean Ternamian





E-Santé et systèmes d'information

Dans la continuité du projet de Soins Numérique (TSN) conduit entre 2014 et 2017 et depuis 2018, l'URPS Médecins AuRA a continué son engagement dans le déploiement, sur toute la région Auvergne-Rhône-Alpes, des outils expérimentés depuis 2014 : le Réseau Social des Professionnels de Santé (RSPS) et le Carnet de Vaccination Électronique (CVE). Depuis 2018, l'URPS Médecins AuRA a développé de nouveaux outils et renforce son implication dans le champ de la télémédecine.



Medunion



Medunion Urgences

MEDUNION ET MEDUNION URGENCES

Dans le sillage du projet Territoires de soins numériques, l'URPS Médecins Libéraux Auvergne-Rhône-Alpes reste engagée dans la mise à disposition d'outils numériques organisationnels à destination des professionnels de santé libéraux. L'URPS a à cœur de proposer aux libéraux des outils conçus et détenus par des libéraux, sécurisés, affranchis de toute exploitation commerciale des données et interopérables.

Alors que les CPTS sont en cours de déploiement et que le service d'accès aux soins est en cours de réflexion au niveau national, l'URPS a conçu – et fait développer – dès 2018 deux solutions de gestion numérique de l'organisation des soins, tant au niveau patientèle que populationnel :

- **Un agenda partagé**, **Medunion**, développé par des professionnels de santé pour des professionnels de santé.
- **Une solution d'organisation numérique des gardes des professionnels de santé** dans le cadre de la permanence et de la continuité des soins, **Medunion Urgences**.

/// Medunion

Medunion est un **agenda partagé**, qui offre des fonctionnalités telles que la prise de rendez-vous en ligne par les patients avec des professionnels de santé, mais également la possibilité pour un praticien de prendre rendez-vous pour un de ses patients avec un autre praticien lorsqu'une situation clinique le nécessite. Ce

produit, développé courant 2019, est mis sur le marché depuis l'été 2020 à un niveau de prix inférieur à celui de la concurrence.

/// Medunion Urgences

Instrument de régulation libérale, Medunion Urgences permet aux professionnels de santé de **gérer les gardes et de faciliter leur planification** en soins non programmés. C'est une solution de gestion libérale des soins non programmés et de la PDSA, adaptable aux besoins du territoire, et opérationnelle pour un couplage hôpital/libéraux, notamment dans le cadre des CPTS ou du futur service d'accès aux soins.

En termes de fonctionnalités, Medunion Urgences met en place une fonction pilote pour administrer des tableaux de garde sur différents secteurs, avec la possibilité de colliger des données de suivi. Les professionnels de santé libéraux disponibilisent ensuite des créneaux de consultation pour prendre en charge des patients sans médecin traitant ou en cas d'indisponibilité du MT, en journée ou dans le cadre de gardes ou de régulation. Enfin une régulation libérale ou IAO du CRRA propose à des patients des rendez-vous en urgence sur des plages de SNP ou de PDSA, à proximité du patient.

Ces deux solutions sont aujourd'hui opérationnelles et mises sur le marché en Auvergne-Rhône-Alpes.



TÉLÉCONSEIL

L'URPS Médecins AuRA développe en interprofessionnel **une solution globale d'accès à des conseils en santé et des conseils médicaux**, portée par des professionnels de santé libéraux, qui répond à différents objectifs :

- **Renforcer** l'alliance soignants/usagers.
- **Contribuer** à réduire la demande de soins non programmés et de recours injustifié aux Urgences.
- **Donner aux usagers** des documents scientifiquement validés et mis à jour sur leur santé.
- **Développer** la capacité des usagers à l'autonomie et à un accès raisonné au système de santé, en les éduquant à repérer les vraies situations d'urgences.
- **Donner aux soignants** dans un cadre pluriprofessionnel des fiches conseils scientifiquement validées pour des prises en charges simples.
- **Outiller les soignants et les patients** dans le cadre des téléconsultations.

L'ORCS a pour objectif d'organiser un accès à des conseils en santé et des conseils médicaux scientifiquement validés, dispensés par des professionnels de santé libéraux en pluridisciplinaire. Il s'inscrit dans la suite d'un projet centré sur la prise en charge pédiatrique et a vocation à s'étendre sur l'ensemble du champ médical.

Ce projet est monté dans le cadre de l'interURPS.

Mise en place de trois groupes de travail :

→ **Politique**

Gouvernance, modèle économique et aspects juridiques : Dr Y. Frezet

→ **Technique**

Conseil téléphonique, formation des professionnels de santé : Drs P. Dureau et M. Garrigou-Grandchamp

→ **Scientifique**

Réalisation des fiches, des protocoles et des algorithmes : Dr J. Stagnara

LA MISE À DISPOSITION GRATUITEMENT DE L'OUTIL RSPS AUPRÈS DE TOUS LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ LIBÉRAUX DE LA RÉGION

Qu'est-ce que l'outil RSPS ?

Le Réseau Social des Professionnels de Santé (RSPS) est l'outil de concertation, de collaboration et de coordination pour les professionnels de santé. Il permet un échange facilité d'informations centré patient et non centré patient sur une plateforme sécurisée et conforme à la réglementation en vigueur permettant une meilleure coopération entre professionnels de santé. En véritable outil de gestion des parcours de soins, le RSPS est un outil particulièrement adapté aux besoins de l'exercice coordonné comme les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS), Maisons de Santé (MSP) ou Équipe de Soins Primaires (ESP). Le RSPS est aussi un appui à la conduite de projet grâce aux discussions thématiques au sein d'un groupe de professionnels de santé.

Comment l'URPS a organisé le déploiement du RSPS ?

Suite à l'expérimentation dans le cadre de TSN, l'URPS Médecins AuRA a décidé de déployer l'outil à l'échelle de la région AuRA.

Le choix a été de promouvoir le RSPS en particulier auprès des MSP et des CPTS en cours de constitution ; le RSPS étant un outil de coordination entre les professionnels de santé facilitant l'organisation du parcours de soins des patients et le partage d'informations entre les professionnels de santé.

L'URPS Médecins s'est appuyée sur des chargés de mission dont la tâche était de promouvoir le RSPS, le Carnet de Vaccination Électronique (CVE) et les CPTS.

La promotion a également été assurée auprès des représentants des fédérations hospitalières (Fédération de l'Hospitalisation Privée, Fédération Hospitalière de France, et Fédération des Établissements ESPIC non lucratifs - FEHAP) pour promouvoir l'utilisation de l'outil par les professionnels de santé hospitaliers.

Récapitulatif des professions inscrites sur le RSPS au 30/06/2020

Biologiste	15	Orthophoniste	80
Chirurgien-Dentiste	9	Orthoprothésiste	1
Coordinateur	23	Orthoptiste	15
Diététicien	17	Pédicure-Podologue	23
Ergothérapeute	10	Pharmacien	277
IDE	400	Podo-orthésiste	1
Interne	9	Psychologue	18
Manipulateur d'électroradiologie	1	Psychomotricien	8
Masseur-kinésithérapeute	174	Sage-Femme	63
Médecin	652	Secrétaire médicale	38
		Technicien de laboratoire	1

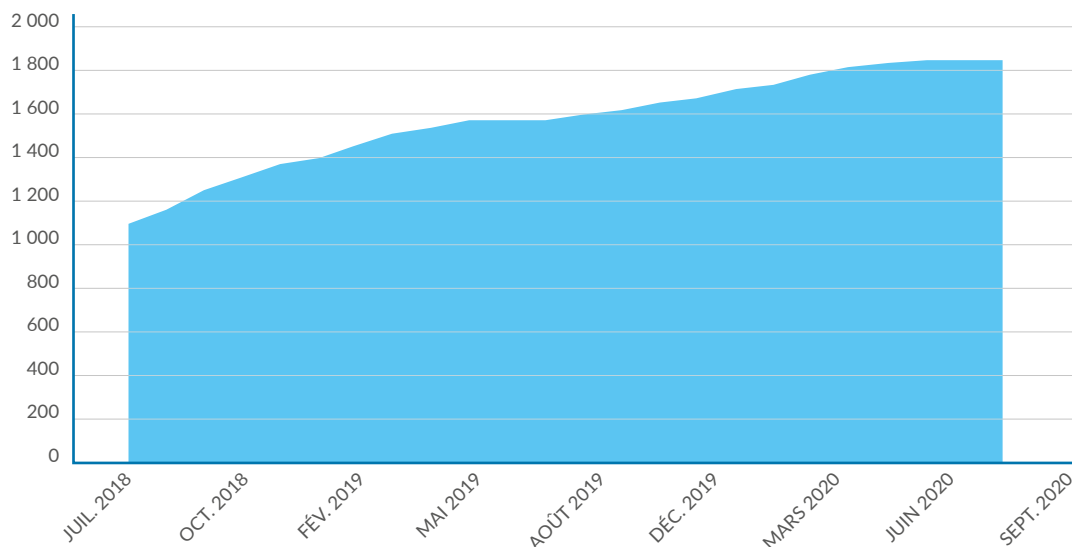


1 853
professionnels de santé sont inscrits sur le RSPS.

La plupart des professions de santé sont représentées avec une prévalence des médecins, pharmaciens, infirmiers et masseurs-kinésithérapeutes.

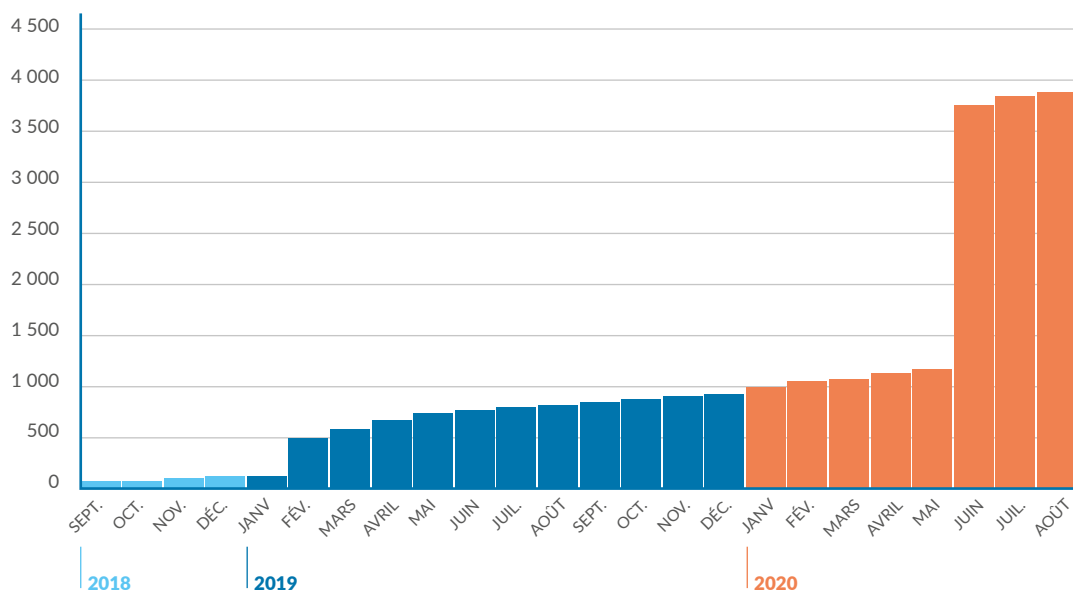
Évolution du nombre de professionnels de santé engagés dans le projet

Les inscriptions sont en **constante augmentation**, ce qui représente un vif succès pour l'URPS Médecins.



Nombre de patients pris en charge (effectifs cumulés)

Une **augmentation constante** est également observée concernant la prise en charge de nouveaux patients.



POUR RAPPEL

Le réseau est accessible à la fois via l'application RSPS mais aussi depuis le portail MonSISRA. Le montant du budget pour la mise à disposition auprès des professionnels de santé libéraux représente 120 000 euros par an.



L'ENGAGEMENT DE L'URPS EN FAVEUR DE LA GÉNÉRALISATION DU CVE ET SA MISE À DISPOSITION GRATUITEMENT AUPRÈS DE TOUS LES MÉDECINS LIBÉRAUX DE LA RÉGION

/// Quel est l'objectif de l'URPS Médecins AuRA ?

La couverture vaccinale en France doit être améliorée et la généralisation du Carnet de Vaccination Électronique (CVE), outil de suivi de la couverture vaccinale et outil d'aide à la décision pour le médecin, peut y contribuer.

Aussi, l'URPS Médecins continue de mettre à disposition cet outil gratuitement auprès de tous les médecins libéraux de la région et de promouvoir l'intérêt de l'utilisation de cet outil auprès de ses partenaires.

/// Les actions de déploiement du CVE

Les élus de l'URPS Médecins ont ainsi restitué auprès des partenaires les **résultats positifs de l'expérimentation** et ont fait la **promotion de l'utilisation de l'outil CVE auprès des partenaires** suivants :

- Fédérations Hospitalières
- Les Conseils départementaux de la région (Protection Maternelle Infantile)
- Conseil Régional
- CHU Grenoble
- Service Santé Universitaire de Lyon
- Crèches et Fédération Française des Entreprises de Crèches (FFEC)

Des actions fortes ont également été entreprises auprès des acteurs institutionnels pour les sensibiliser à l'intérêt de la généralisation de l'utilisation du CVE.



CVE

À la demande de la Mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la Sécurité sociale (MECSS) de l'Assemblée nationale, l'URPS Médecins AuRA a été invitée à plancher sur le thème des outils numériques en santé. Les Drs P.-J. Ternamian et M. Garrigou-Grandchamp ont été reçus et entendus à l'Assemblée nationale sur le thème « Le dossier médical partagé et les données numériques de santé » le 8 octobre 2020 où ils ont évoqué les résultats de l'expérimentation du Carnet de Vaccination Électronique, mais également le logiciel pour la gestion de demandes de soins non programmés.

L'URPS Médecins a participé à

27 événements pour promouvoir l'utilisation du CVE



ACTIONS DE PROMOTION EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DE LA TÉLÉMÉDECINE

L'URPS Médecins AuRA œuvre dans le domaine de la télémédecine et de la télé-expertise. Le nouvel avenant de la Convention Assurance maladie publié en septembre 2018, ouvre de nouvelles perspectives.

Dans ce cadre, les élus de l'URPS Médecins accompagnent les professionnels de santé libéraux dans le développement de leur projet. Des réunions d'information sont organisées dans les territoires :

- **À Annecy**, en collaboration avec le Conseil de l'Ordre des médecins de la Haute-Savoie, le 5 octobre 2018 sur le thème de « La Télémédecine, un outil au service de la coopération dans les territoires ».
- **Avec les représentants des structures de formation** pour échanger sur les modalités de formation des professionnels de santé libéraux à la télémédecine (enjeux juridiques, organisation, paiement...).
- **Avec le GCS e-Santé SISRA** (devenu SARA) dans le cadre de l'utilisation des outils de télé-expertise proposés dans le portail SISRA.

Conférence sur la cybersécurité



LE GROUPE DE TRAVAIL TÉLÉMÉDECINE MOBILISÉ SUR LES SUJETS DE SÉCURITÉ

La sécurisation des systèmes d'information des cabinets médicaux est un sujet important mais souvent difficile à appréhender. Le groupe de travail Télémédecine de l'URPS Médecins AuRA a organisé une seconde conférence-débat le jeudi 6 juin 2019 sur le sujet de la cybersécurité, intitulée « Protégez votre exercice libéral » qui a réuni une vingtaine de professionnels de santé. Le but de cette rencontre était de sensibiliser les médecins sur les mesures à prendre pour être en règle face à ce Règlement Général de la Protection des Données (RGPD), et de faire comprendre que la sécurité informatique est primordiale.

Cette conférence était animée par M. Sébastien Claude (consultant, entreprise ASC2SI basée à Firminy), ainsi que les Drs Eric Teil et Didier Anne, tous deux élus de l'URPS Médecins.

Ces trois orateurs sont respectivement intervenus sur :

- La protection des données de santé numériques
- Les 12 bonnes pratiques de la sécurité informatique : comment sécuriser son poste
- Le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) pour les médecins

La conférence a rencontré un **réel succès**, preuve de l'intérêt que portent les médecins à tous ces sujets.

Il était prévu que cette même conférence ait lieu dans l'Arc alpin, à Chambéry, le 19 mars 2020. Pour des raisons de crise sanitaire, cet évènement a été annulé. Afin de faire bénéficier les 13 500 médecins de la région de ces informations, le GT Télémédecine procédera prochainement à l'enregistrement de cette conférence qui sera disponible sur la chaîne Youtube de l'URPS Médecins.

Par ailleurs, **afin de pallier le manque de dermatologues, ce groupe de travail réfléchit à la mise en place de la téléconsultation et de la télé-expertise dans ce domaine**, ainsi que celui de l'ophtalmologie et de la téléradiologie. Des discussions ont également eu lieu autour du téléconseil en pédiatrie.

Le GT Télémédecine a mis à jour la brochure résumée sur les principes de la cybersécurité (les 12 recommandations) et du RGPD (les six points européens, les obligations des médecins).

Enfin, **un article sur la télémédecine** (téléconsultation et télé-expertise), rédigé par le Dr M. Garigou-Grandchamp, a été publié dans le magazine *Trait d'union* de janvier 2019 (n° 11, pages 8 à 11) : <https://bit.ly/338PObH>

Communication des actions de l'URPS Médecins AuRA

En 2019, l'URPS Médecins a procédé à la refonte totale de son site Internet. Le nouveau site a été mis en ligne en février 2020. Une belle réussite pour l'URPS Médecins AuRA qui voit la fréquentation de son site augmenter de 858 % en mars 2020 par rapport à mars 2019 !

La rubrique **Vous accompagner** détaille les différentes actions sur lesquelles l'URPS est impliquée. Ces actions sont réparties ainsi : L'installation libérale (Aides financières, Prix de thèse, Démographie médicale...) ; L'organisation et offre de soins (PDSA, PRS...) ; L'exercice regroupé (CPTS, MSP...) ; La e-Santé (Medunion et Medunion Urgences, CVE, RSPS...) ; La santé publique (Vaccination).

Actualités et Vigilances sanitaires ont également leur place dans ce nouveau site, ainsi qu'un **Agenda** qui vous informe des différentes manifestations à venir. Les médecins qui cherchent des remplaçants ou encore un reprenneur pour leur patientèle avant de prendre leur retraite par exemple peuvent déposer une annonce médicale. Les Publications regroupent les informations juridiques réalisées par une juriste, le magazine de l'URPS Médecins *Trait d'union*, les thèses et autres études et séminaires.

ENFIN, UNE GRANDE NOUVEAUTÉ !

Visualisez le « Dictionnaire des acronymes et sigles » à partir de votre ordinateur, de votre tablette ou de votre téléphone.

Réseaux sociaux



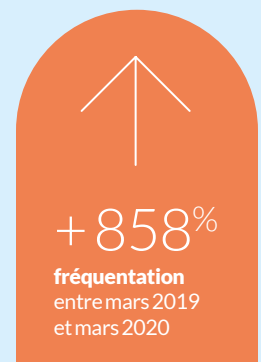
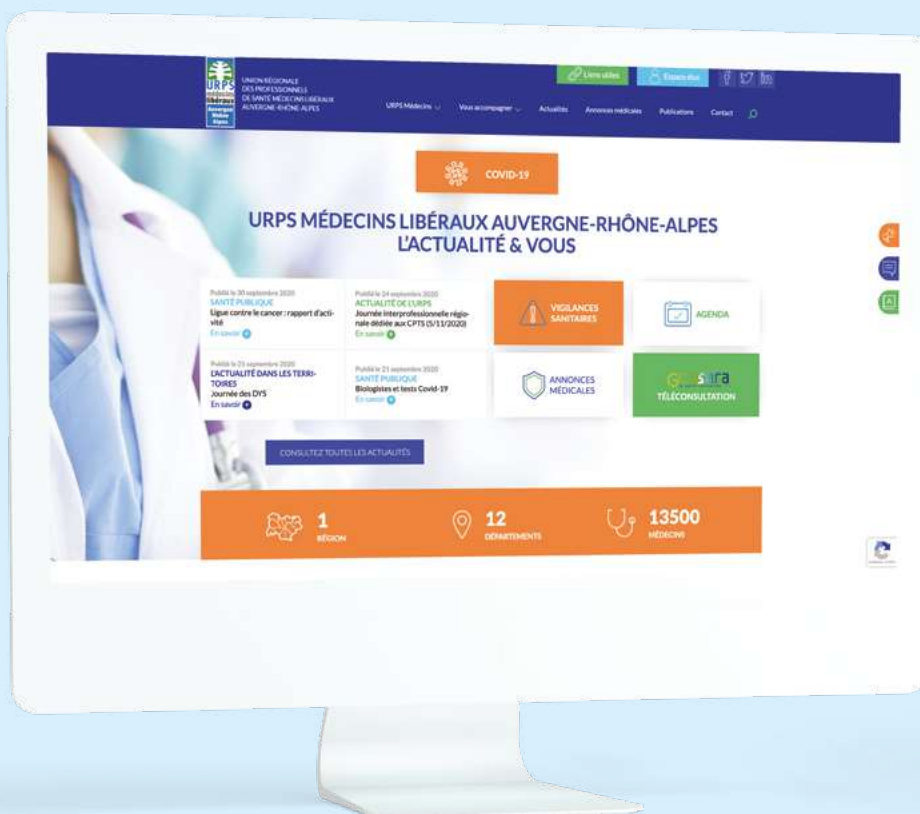
URPSMedecins LiberauxAuRA



#URPSMEDAuRA



URPS-medecins-liberaux-aura





/// Conférence de presse

Une conférence de presse organisée par la Fédération Hospitalière de France et l'URPS Médecins Libéraux AuRA s'est déroulée le 17 avril 2019 dans les locaux de la FHF à Lyon. Cette rencontre avec les journalistes a permis de présenter les éléments détaillés d'une grande enquête dont l'objectif était d'apporter la contribution des Français au Grand Débat National sur les sujets de santé. Ce sont les résultats de la région Auvergne-Rhône-Alpes qui ont été présentés. Cela a été aussi l'occasion d'échanger sur les perceptions et inquiétudes des habitants de la région, et les moyens concrets d'y faire face afin de trouver des solutions en lien avec la médecine de premier recours.

N° 11 >
Point complet sur la téléconsultation et la télé-expertise.



/// Trait d'union

Deux numéros du magazine de l'URPS Médecins ont vu le jour durant l'exercice.

Autres sujets traités : Une enquête sur la psychiatrie libérale ; Les CPTS se développent en AuRA ; Le cahier des charges des médecins correspondants du SAMU en AuRA ; Le cancer du col de l'utérus ; Le basket santé...

N° 12 >
Plin feu sur les perturbateurs endocriniens.



Élus impliqués dans la Commission Communication :
Drs C. Pencz (coordonnateur), L. Buisson, E. Chartier, V. Desvignes, J.-P. Enrione-Thorrand, S. Filley-Bernard, E. Fourquet, Y. Frezet, D. Legeais, L.-P. Rosati, F. Ruaud et E. Teil

10

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019-2020

Les nouveaux locaux de l'URPS Médecins AuRA

Suite à l'acquisition du reste du bâtiment, l'URPS Médecins AuRA a pu augmenter significativement sa surface disponible, engager des travaux de rénovation d'envergure, et ainsi disposer d'une salle de conférence de 160 places à disposition de tous les médecins et d'autres organisations.

Ces opérations ont permis d'augmenter la capacité d'accueil et ainsi de proposer des locations de salles :

1 salle de conférence de 160 places

Salle modulable en 2 salles de 80 places chacune

4 salles de réunion de 14 à 26 places



Toutes ces salles sont équipées de matériels dernière génération : visio-conférence, projection, micro.

Demain, la même opération de mise à niveau sera réalisée sur le site d'Aubière.

Photos réalisées par Amandine Blaya, photographe



UNION RÉGIONALE
DES PROFESSIONNELS
DE SANTÉ MÉDECINS LIBÉRAUX
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

URPS Médecins
Libéraux AuRA

20, rue Barrier
69006 Lyon
T : 04 72 74 02 75

Site d'Auvergne

24 Allée Evariste Galois
63170 Aubière
T : 04 73 27 77 44
urps@urps-med-aura.fr

